3 1761 07057 6

DC
312
W6
1871

# DOMBROWSKI ET VERSAILLES

97

# DOMBROWSKI

ET

# VERSAILLES

PAR

**B. WOLOWSKI**

---

AVEC PIÈCES ET AUTOGRAPHES A L'APPUI

SIGNÉS : PICARD, DOMBROWSKI, DELESCLUZE, ETC.

ET UNE LETTRE AUTOGRAPHE DE

**M. François SMOLKA**

ancien président de l'Assemblée nationale autrichienne, député à la diète de Gallicie et au Reichsrath de Vienne.

---

7e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

---

**GENÈVE**

Imprimerie CAREY FRÈRES, éditeurs, 3-4, Vieux-Collége

**LONDRES**
S.-O. BEETON
Paternoster Row-City.

**LEMBERG**
Librairie Ch. WILD
Éditeur.

**Octobre 1871**

TOUS DROITS RÉSERVÉS

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
JUL 6 1970

MUSEUM
SALZBURG

DC
312
W6
1871

Vienne, le 17 Juillet 1871.

A Monsieur Bronislas Wołowski
a Léopol.

Cher compatriote

Je considère comme un devoir de bon citoyen d'accepter en dépôt les documents que mon collègue à la Diète de Gallicie, M. Waleryan Podlewski vient de m'envoyer et dont la liste se trouve parfaitement conforme à celle énumérée dans l'édition polonaise de votre brochure.

Les révélations que vous faites sont d'une grande importance et serviront pour éclairer l'histoire des derniers événements de Paris; - je ne puis qu'approuver votre résolution de tout publier en français et en allemand.

Agréez, cher compatriote, mes salutations les plus fraternelles.

François Mouza

# AVERTISSEMENT

DE

*L'AUTEUR.*

—

Plusieurs journaux français, ont reproduit ces jours derniers d'après la *Constitution* de Paris, les lignes qui suivent, tirées de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers lui-même :

« La presse peut être illimitée sans danger. Il n'y a que la vérité de redoutable. Le faux est impuissant plus il s'exagère, plus il s'use. Il n'y a pas de gouvernement qui ait péri par le mensonge. Qu'importait qu'un Babeuf célébrât la loi agraire, qu'une *Quotidienne* rabaissât la grandeur de la Révolution, calomniât ses héros et cherchât à relever des princes bannis? Le gouvernement n'avait qu'à laisser déclamer; huit jours d'exagération et de mensonge usent toutes les plumes des pamphlétaires et des libellistes. Mais il faut bien du temps et de la philosophie à un gouvernement pour qu'il admette ces vérités.

Quoique fort habitué à la liberté de la presse, le Directoire s'effrayait du langage qu'elle prenait dans certains

journaux. Il ne comprenait pas encore assez qu'il faut laisser tout dire; que le mensonge n'est jamais à redouter, quelque publicité qu'il acquière, qu'il s'use par la violence et qu'un gouvernement périt par la vérité seule et surtout par la vérité comprimée. »

Nous donnons cet extrait à notre tour, dans notre septième édition, et nous le répéterons dans les éditions qui suivront, pour protester contre la saisie de notre livre aux frontières de France. — Et nous ne protestons qu'au nom du principe de la liberté de parler et d'écrire, tant méconnu sous la République de M. Thiers; car ces saisies et ces interdictions de livres et de journaux, dont usent cependant si volontiers les gouvernements, n'ont jamais nui, que nous sachions, aux écrivains. Témoin, encore une fois de plus, la vogue qu'obtient notre livre, auquel M. Thiers, a donné par sa nouvelle maladresse, l'attrait irrésistible du fruit défendu.

Vienne (Autriche), le 10 octobre 1871.

BRONISLAS WOLOWSKI.

## AVERTISSEMENT

DES

*EDITEURS.*

—

Nous nous décidons à livrer au public des pièces et des documents que nous possédions depuis longtemps déjà, dès le lendemain de la défaite de la Commune de Paris.

Nous avons voulu laisser s'écouler un certain laps de temps, afin que le public pût juger avec plus de sang-froid et d'impartialité, les événements qui sont racontés dans ce volume.

Du reste, ce n'est que de loin et à une distance déterminée qu'on peut juger sainement et avec une sincérité relative (suivant les passions qui troublent le cœur) des révolutions aussi terribles que celles que vient de subir ce grand pays de France.

Il est bien entendu que nous laissons à l'auteur la responsabilité des faits qu'il avance, du reste comme nous le dit M. Wo-

lowski dans une de ses correspondances : « La lettre du député *Smolka* augmente « pour les éditeurs, l'importance morale des « faits avancés et l'authenticité des auto- « graphes. »

Nous n'avons jamais mis en doute la sincérité de l'écrivain, sans quoi nous ne nous serions pas chargés de l'édition de son livre

En effet le bon éditeur est comme le bon journaliste. Ils doivent l'un et l'autre instruire et moraliser. Or, ce n'est pas en publiant des faussetés qu'ils peuvent accomplir ce grand devoir.

Seulement nous avions craint un peu d'exagération de la part de l'auteur racontant des faits qui lui sont arrivés. Aujourd'hui qu'on peut voir plus clair dans ce réseau de fils enchevêtrés de la révolution de Paris, nous avons mis de côté tout scrupule. Du reste, dans cet écrit, M. Wolowski a voulu non pas la réhabilitation de la Commune, dont *les actes avaient quelques grains de bon sens* d'après M. de Bismark, mais il a voulu montrer que les Polonais et Dombrowski à leur tête n'étaient ni des assassins ni des incendiaires, comme les journaux du gouvernement français se plaisaient à le répéter sur tous les tons.

Nous ne pouvons que féliciter l'auteur de cette louable intention qui ne peut que germer chez un bon patriote.

En défendant les Polonais d'accusations injustes, l'auteur raconte des détails piquants, intéressants, complétement inédits et qui, sans lui, auraient pu rester inconnus et faire défaut à l'histoire.

Or, comme on ne saurait apporter trop de documents, trop de pièces à l'appui de la révolution de Paris, pour élucider le plus grand drame qui se soit déroulé sous les yeux de nos contemporains, nous nous sommes décidés à livrer à l'impression le manuscrit de M. Wolowski.

MM. Braun et Cie, lithographes-artistes se sont admirablement acquittés des fac-simile autographiques; quant à nos imprimeurs, ils n'ont employé que des caractères neufs pour l'impression de l'ouvrage.

Le public jugeant en dernier ressort saura bien nous dire si nous avons réussi dans la tâche difficile que nous avons entreprise.

Les Editeurs.

# AU LECTEUR.

Ce que tu vas lire n'a pas la prétention d'être un écrit politique, mais bien plutôt une photographie de quelques faits, dont un heureux hasard nous a rendu le témoin oculaire, et dans lesquels nous avons joué comme acteur un certain rôle.

Ce travail a été publié il y a quelques mois en langue polonaise à Léopol[1]. L'opinion publique de notre pays est donc saisie déjà de cette question ; et l'accueil favorable que notre publication a reçue parmi les hommes les plus justement estimés de la Pologne, nous donne l'espoir que les lecteurs de langue française sauront reconnaître eux aussi que c'est purement et simplement une critique des actes immoraux de leur gouvernement et non pas une propagande hostile contre la nation française. Tout au contraire les Polonais conservent et conserveront toujours pour ce grand pays leurs plus vives sympathies d'autrefois.

[1] *Polacy w Rewolucyi Paryzkiej*, chez F. H. Richter, éditeur à Léopol (Lemberg) Gallicie.

Lorsque nous avons publié notre édition polonaise, nous avons cru devoir déposer chez un honorable député à la diète de Gallicie, M. Valérian Podlewski, président de la Société nationale de Léopol, *Opieka Narodowa*, les pièces originales et les documents à l'aide desquels nous avons écrit notre récit et qui en démontrent toute la vérité incontestable.

Ces pièces sont maintenant déposées à Vienne (d'un commun accord avec l'honorable M. Podlewski) chez un des hommes les plus populaires de notre pays, M. François Smolka, ancien président de l'Assemblée nationale autrichienne de Vienne, et actuellement délégué à la diète de Gallicie au Reichsrath de Vienne et aux délégations communes de Vienne et de Hongrie.

L'honorable M. Smolka, en approuvant publiquement nos conclusions, accepte le dépôt. La lettre que nous donnons en tête de notre travail le prouve suffisamment.

Il ne nous reste donc qu'à formuler les vœux les plus ardents pour que la France républicaine reprenne dans le monde sa prépondérance morale ; mais elle n'y parviendra qu'à cette condition seule : celle de rompre avec ces hommes qui lui ont conseillé de mettre honteusement bas les armes devant l'ennemi extérieur, et qui ont eu tous les courages pour les diriger contre leurs propres frères.

Après ces quelques mots que nous devions à notre lecteur, nous allons raconter avec la sincérité qui convient au caractère polonais, ce que nous avons vu de *nos propres yeux vu, ce qu'on appelle vu.* Mais pour être juste et rendre à chacun ce qui lui est dû, nous commencerons notre récit à partir de l'origine de tous les malheurs de la France, à partir de la capitulation de Sedan ; si l'on peut appeler *malheur* ce qui a causé la chute du despote le plus détesté et le plus détestable qui, à lui seul, a fait plus de mal à l'humanité que vingt tyrans réunis ; car avec son poignet de Corse, il aurait voulu étouffer la liberté de toutes les nations.

Léopol, 4 Septembre 1871.

BRONISLAS WOLOWSKI.

---

# DOMBROWSKI ET VERSAILLES

## CHAPITRE Ier.

Le Gouvernement de la Défense Nationale. — Son incapacité laisse un vaste champ aux intrigues et aux mal intentionnés. — Le premier intrigant venu peut exploiter à son profit le caractère français. — Les défaites de la France, causes premières de l'insurrection du 18 Mars. — Histoire d'un gamin de 13 à 14 ans. — Barbarie d'un officier. — Cynisme d'un journaliste. — Trois aspects du caractère français. — Conclusion et morale à tirer.

Le Gouvernement de la Défense nationale débuta par des foudres d'anathèmes contre la *capitulation de Sedan* et contre la cause de toutes les calamités de la France, contre NAPOLÉON.

Ce début lui imposait le devoir de vaincre ou du moins de faire mieux que le gouvernement frappé de déchéance. Cependant, dès les premiers

pas, *les hommes du 4 Septembre* montrèrent qu'ils n'avaient aucune foi dans les forces si vives de la nation, et qu'ils n'osaient prendre le titre de *Gouvernement de la République.* Ils voulaient pourtant régénérer leur patrie si près de sa chute. De là le titre de GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Cette dénomination leur donna une fausse position qui amena forcément de fâcheuses conséquences ; en effet, le gouvernement ne justifia pas son titre, il marcha forcément, je veux bien, de fautes en fautes, et le pays eut à subir les capitulations de Strasbourg, Metz, Sedan et d'autres places fortes, et parmi elles Paris enfin.

Si j'insiste sur ce fait, c'est qu'il a une influence capitale sur les chances de la lutte. Ceux, en effet, qui connaissent l'état des affaires intérieures de la France savent, comme moi, que le parti républicain, composé pour la plupart d'hommes sincères et de bons patriotes, renferme malheureusement dans son sein un grand nombre d'individus sans aucune instruction et pour qui la dénomination a une très-grande importance. Je ne sais si le patriotisme français devait tenir compte de cette considération, mais je pense qu'il fallait agir selon le caractère des événements qui s'imposaient.

Les membres du gouvernement de la défense nationale et principalement MM. Jules Favre et Picard qui, avant d'arriver au pouvoir, soutenaient comme célèbres avocats des procès politiques sous le second empire, avaient par conséquent de fréquentes relations avec le parti qui s'est déclaré contre eux ; sans l'intervention de ces derniers, ce parti aurait déjà proclamé la Commune le 4 Septembre. Ceux-ci ne pourront jamais se laver de l'accusation de n'avoir pas montré ostensiblement qu'ils ne s'opposeraient pas à aucune tentative contre la République, ce but idéal de toutes les villes sans exception. Il était pourtant indispensable de ranimer l'enthousiasme de ce peuple, habitué à traiter de traîtres tous ceux qui n'ont pas les mêmes idées et les mêmes opinions que lui.

Le résultat final de la guerre Franco-Prussienne ne nous donne-t-il pas complétement raison?

Dès le premier jour de leur avènement au pouvoir, *les hommes du 4 Septembre* laissent un vaste champ aux intrigues et aux manifestations des mécontents et des mal intentionnés; de ceux aussi qui considéraient leur politique comme nuisible à l'avenir de la nation.

La faiblesse avec laquelle le général Trochu

dirigeait la lutte et son mysticisme, ont été cause de la journée du 31 Octobre. Cette journée, si elle eût réussi, aurait eu pour but le renversement de ce gouvernement incapable. Elle aurait sauvé Paris de la capitulation et la France du démembrement.

Nous n'imposons cette opinion à personne, mais aujourd'hui que les événements sont accomplis, il nous est permis de le dire hautement. Si le pouvoir eût échu à des gens professant de pareilles idées, l'élément populaire marchant contre l'envahisseur eût été invincible.

Des hommes tels que Rochebrune, Dombrowski, Wroblewski et tant d'autres qui avaient foi dans les forces de la nation, qui ne doutaient pas de son patriotisme, n'auraient pas attendu comme le général Trochu (qui vient de l'avouer) des secours de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Amérique. Ils eussent écrasé les Prussiens ou péri en glorieux défenseurs de la patrie, en vrais patriotes. et non comme incendiaires des richesses nationales, et nous n'aurions pas assisté aux crimes commis à Paris par les deux partis combattants, et dont l'opprobre retombera tout entier sur la société qui en a été capable.

Au moment de la déclaration de guerre à la Prusse, j'habitais Genève, et j'y avais des rela-

tions assez étendues avec les émigrés Français de 1851. Je peux affirmer qu'au lendemain de la catastrophe de Sedan, ils sont tous partis malgré l'âge avancé de plusieurs d'entr'eux pour offrir à la patrie leur sang et leur vie ; et plusieurs sont morts sur le champ de bataille.

Bien que Français, c'est aux Prussiens qu'ils souhaitaient la victoire dans la première bataille, car c'est de l'anéantissement de l'armée française qu'ils attendaient la chute du despotisme. Au lieu de recourir à la guerre civile, pour renverser le tyran, ils préféraient l'attendre d'une grande catastrophe qui verserait le sang des suppôts de l'empire, et amènerait le peuple à présider lui-même à sa défense.

Sedan eût été un bienfait pour la France, puisqu'il la délivrait pour toujours de ce monstre qu'on appelait Napoléon III si après cette capitulation, des hommes d'énergie comme Gambetta fussent arrivés au pouvoir, et non des poètes, des pleureurs et des mendiants de pitié diplomatique, comme Favre et Thiers.

Tous les gouvernements en France reposent sur un volcan, et ce volcan, c'est le caractère national.

Le premier intrigant venu peut l'exploiter à son profit. Louis-Napoléon en est une preuve vi-

vante, ainsi que de Morny, Saint-Arnaud, Emile Olivier, Palikao et Thiers aujourd'hui.

Les hommes d'Etat qui ont la prétention de gouverner un si grand pays, devraient pourtant connaître les particularités du caractère national et savoir diriger vers une bonne voie les éléments volcaniques.

Il est vrai aussi que les Français changent du jour au lendemain, il n'y a qu'un sentiment chez eux qui soit permanent, c'est l'orgueil national poussé à un trop haut degré.

C'est cet orgueil que flattait l'homme de Sedan, que flattaient Jules Favre, Simon, Ernest Picard et tant d'autres, c'est à cet orgueil que sacrifie aujourd'hui M. Thiers.

M. Gambetta n'a pas manqué de commettre la même faute, mais du moins cet homme d'Etat a voulu que le dévouement fût à la hauteur du vice signalé, et il tomba, car la corruption et l'abaissement moral avaient remplacé le sentiment du devoir, enterré même du temps de Louis-Philippe sous un luxe effréné, lequel fut poussé, du reste, jusqu'aux dernières limites, durant les vingt ans du second empire.

Il n'y a donc rien d'étonnant que la guerre commencée, dans un but dynastique, sans avoir été préparée, au milieu d'une désorganisation

générale du pays se terminât par une défaite. Quelque fût pourtant la démoralisation du pays, l'observateur impartial ne peut méconnaître qu'elle ne fût profondément ressentie, et qu'elle a été *une des principales causes* de l'insurrection de Paris

Le peuple parisien qui puisait tout son patriotisme et tout son dévouement dans le sein de l'*opposition*, avait appris en même temps, suivant en cela l'exemple de ses maîtres, à rejeter toutes les fautes, sans exceptions sur les gouvernants; Jules Favre, Picard, Jules Simon (ces noms reviendront souvent dans mon récit), critiquaient systématiquement tout ce qui était entrepris ou exécuté par le gouvernement de Bonaparte. C'était de toute justice, car ce gouvernement infâme, comme tout le monde le sait, méritait des critiques bien plus sévères que celles dont l'accablait quotidiennement l'opposition.

Mais probablement dans l'intérêt de leur popularité, les hommes de l'opposition ignoraient cette maxime que nous Polonais devrions répéter très-souvent; « le peuple a le gouvernement qu'il mérite. »

Le Français apprenait donc tous les jours les fautes du gouvernement, mais on lui cachait les siennes. A la tribune on vantait ses vertus,

son bon sens politique, sa maturité, sa supériorité sur toutes les autres nations, et enfin son initiative révolutionnaire de laquelle tous les peuples attendaient leur salut. Y a-t-il rien d'étonnant que cet encens ait fait tourner la tête au peuple Français! C'est d'autant plus facile à comprendre que les autres peuples, par leur silence ou leur acquiescement tacite, semblaient accepter cette suprématie morale.

On avait persuadé à la nation Française qu'elle était parfaite, voilà pourquoi elle s'est trouvée arriérée.

Quel que soit le jugement que l'histoire portera sur la France d'aujourd'hui, je dois dire cependant que le plus grand ennemi de ce pays ne pourra lui refuser d'éminentes qualités; car le peuple, bien que corrompu, ignorant et démoralisé, a au fond de l'âme beaucoup de générosité, une noble idée, celle du bonheur de l'humanité poussée au suprême degré.

Celui qui a eu occasion de fréquenter les réunions publiques en France pourra justifier ce témoignage que j'avance, que ce peuple se laisse toujours entraîner à des sacrifices patriotiques par une idée généreuse.

Je peux citer ici un exemple caractéristique puisé dans un journal Français.

Trois personnes y jouent un rôle qu'il ne sera pas inutile d'étudier: Un officier de l'armée régulière, un garde national de 13 ou 14 ans et le journaliste. Je copie textuellement: « Un officier a pris sur une barricade, un gamin de 13 ou 14 ans. Tous ceux qui ont défendu la barricade ont été fusillés. L'officier n'a pas voulu cependant donner l'ordre de tuer cet enfant. Mais celui-ci répondit crânement qu'il s'était battu, et que, puisqu'on n'avait pas épargné ses compagnons d'armes, il devait périr aussi. »

« Il a demandé seulement l'autorisation d'aller porter sa montre pour sa mère, chez le concierge d'une maison voisine. L'officier l'autorisa avec empressement croyant que le gamin ne reviendrait plus. Mais il revint et alla se placer résolument sous le mur où l'on avait fusillé ses camarades. »

« Je n'ai pas besoin d'ajouter, dit le correspondant, que l'officier ne revint plus sur sa clémence? »

Le caractère Français apparaît ici sous trois aspects tout à fait opposés. Le jeune garçon de 13 ans qui ne pouvait pas connaître la débauche et la démoralisation, répandues par le second empire, a les plus nobles penchants; la Commune représente pour lui l'idée de liberté, il se

sacrifie pour elle, il périt et avec quelle noblesse !

Dans l'officier esclave du despotisme, la dernière étincelle de générosité n'est pas encore éteinte, il a pitié de l'enfant et veut l'épargner. Il lui laisse porter la montre à la pauvre mère ; mais au retour, au lieu d'être désarmé par un tel courage, au lieu de serrer la main du noble enfant, il donne l'ordre barbare de le fusiller.

Je ne sais si ailleurs qu'en France, dans aucune autre armée, on aurait pu trouver un pareil bourreau ?

Le troisième rôle à signaler, c'est celui du journaliste, il raconte le fait comme un épisode pouvant intéresser le lecteur, mais en le portant à la connaissance du public; il le fait avec cette indifférence avec laquelle on parle de la pluie et du beau temps. Pas un mot d'admiration pour le jeune martyr, pas un mot pour flétrir à jamais l'acte barbare de l'officier. Quel cynisme !

Quelle conclusion et quelle morale peut-on tirer de ce fait ?

C'est que la société Française actuelle est profondément gangrenée, et qu'on ne peut attendre la régénération de ce peuple que par la génération qui suivra, celle qui descendra dans l'arène après avoir subi les malheurs de l'invasion Prus-

sienne. Ce n'est qu'elle qui aura dans l'âme assez d'amertume et d'indignation pour se lever noblement pour la défense de son pays, et saura se sacrifier comme ce gamin de 14 ans.

Assurément, quel que soit le point de vue où l'on se place, on pourrait compter dans les rangs des troupes de la Commune par centaines des martyrs aussi glorieux que celui que je viens de rapporter d'après le journal.

Douter de l'avenir de la France, ce serait douter de notre propre patrie, mais il est permis de dire toujours la vérité.

Tout pouvoir honnête pourrait utiliser le patriotisme de ce peuple, mais il faudrait d'abord le faire et s'occuper de lui sérieusement.

Gambetta a montré tout le parti qu'on aurait pu tirer de la nation Française, lui seul en a connu l'admirable ressort; malheureusement il était seul patriote convaincu, et il n'a été secondé par personne.

Tout autre que Thiers, Favre, Picard auraient-ils pu mieux connaître les qualités et les défauts du peuple Français? Non! N'était-ce pas le devoir de ces hommes de conformer leur système gouvernemental aux idées et au génie propre de la nation?

Que de fois (j'ai été témoin oculaire du fait)

que de fois, dis-je, « cette populace a reçu, avant les élections, les hommages de ces grands hommes ; » et une fois nommés, arrivés au pouvoir ou à la députation, ils ont toujours oublié leurs promesses et leurs engagements.

---

## CHAPITRE II.

Répulsion évidente de l'Assemblée de Versailles pour la République, — Ses sympathies monarchiques. — M. Thiers et la duchesse de Berry. —Fuite du Gouvernement à Versailles. — La Commune surprise d'une victoire si facile, s'endort sur ses lauriers. — Incapacité du Gouvernement Thiers. — Il se soutient par les inepties de la Commune. — L'insurrection du 18 Mars était composée d'autres éléments qu'une poignée d'étrangers.— Pourquoi Jules Favre refuse-t-il de traiter avec les rebelles. — Apparition de Dombrowski. — Sa capacité reconnue par l'opposition.

Il est facile de comprendre qu'une population aussi orgueilleuse, aussi surexcitée, n'ait pu supporter l'idée d'une paix conclue à des conditions humiliantes et signée imprudemment par le même homme d'Etat qui avait prononcé ces fières paroles : « Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses. »

Le peuple parisien, réfléchissant sur cette contradiction, a été amené à se dire : Nous sommes gouvernés par des traîtres. Cette conviction prit d'autant plus de consistance que l'Assemblée Na-

tionale, d'abord à Bordeaux, puis à Versailles, ne manqua aucune occasion de manifester sa répulsion pour la République, et eut des sympathies marquées pour une restauration monarchique.

La personne de M. Thiers, connue par ses intrigues diplomatiques, son manque de probité historique et politique, son immoralité (la cause de la duchesse de Berry [1]), tout cela n'était pas de nature à calmer les esprits. La présence enfin des armées Prussiennes sur le territoire Français

---

1 Il ne serait peut-être pas inutile de remémorer à nos lecteurs quelques détails de cette affaire qui ne font pas précisément l'éloge de M. Thiers. Les voici : Après la mort de Casimir Périer, M. Thiers, qui avait reçu une mission diplomatique pour l'Italie, fut rappelé, et comme dédommagement on lui offrit un portefeuille.

Pour se montrer reconnaissant et s'aplatir devant son roi, le petit ministre eut une conférence avec lui, dans laquelle il lui tint à peu près ce langage : Majesté, vous avez une certaine nièce, courant le monde, qui cherche à faire glisser de votre auguste tête la couronne, pour la placer sur la tête de son fils, sous le fallacieux prétexte qu'elle lui appartient de par le droit divin. Il serait temps d'en finir avec cette aventurière qui peut vous tracasser, surtout qu'elle s'est remariée, dit-on. Si vous le voulez bien, avec quelque argent (car il a toujours beaucoup aimé le nerf de la guerre, le petit bonhomme) je vous en débarasserai.

C'est bien, dit le roi-maçon ; vous avez carte blanche.

M. Thiers accepta les offres d'un juif Iscariote nommé Deutz, qui vendit son maître un peu plus cher que le Christ. Ce renégat, comme il s'était depuis peu converti au catholicisme, avait été recommandé à Mme de Berry par le pape lui-même, qui à cette

blessait profondément le patriotisme et la fierté nationale.

Cet état de choses, ainsi que la défiance à l'égard de Paris, habitué à être la tête de la nation, provoqua une explosion devenue désormais inévitable. C'est le gouvernement de Versailles qui en est le fauteur principal. Les canons placés sur

---

époque n'était pas infaillible; la suite de l'histoire le prouve surabondemment.

Ce juif, moyennant un million, s'engagea à livrer la duchesse.

C'est un Maurice Duval, si nos souvenirs sont fidèles, un préfet de Nantes, qui donna deux cent mille francs comme à compte. Il fut introduit par Deutz, le protégé du pape, dans l'hôtel où se tenait cachée la duchesse. Après seize heures d'agonie et de souffrances, car elle était brûlée vive, puisqu'elle était blottie derrière une cheminée où l'on faisait exprès grand feu; elle se rendit aux traîtres qui l'attendaient pour la jeter en prison dans la citadelle de Blaye. Là, à force de tortures, on lui extorqua cette déclaration : *Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même ainsi qu'à mes enfants de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.*

MARIE-CAROLINE.

De la citadelle de Blaye, ce 22 Février 1833.

M. Thiers avait promis de tenir secrète cette pièce, et de la déposer aux archives de la chancellerie, c'est pourquoi il la fit insérer dans le *Moniteur*. La France fut indignée, le père Louis-Philippe a expié ses crimes; quant à M. Thiers, il règne sur la France en attendant le châtiment de ses fautes, châtiment qui ne peut le manquer, car nous croyons à la justice divine sur la terre. (*Note des Editeurs.*)

les hauteurs de Montmartre, et dont le gouvernement suspect aux habitants à cause de sa duplicité avait voulu s'emparer, furent le signal de l'insurrection. Le gouvernement s'enfuit à Versailles en emmenant la troupe et en laissant le parti dit *le parti de l'ordre*, à la *merci des brigands et de la canaille.*

Chose étrange! les hommes les plus paisibles et les plus modérés se rallièrent aussi à ceux qu'on a nommés plus tard les *Communeux!* Le cri à bas Versailles fut unanime. Les uns crièrent par conviction, d'autres parce qu'on avait blessé leur amour-propre en transportant la capitale à Versailles.

Arrivé à Paris le 20 Mars, c'est-à dire deux jours après la victoire de la garde nationale, je puis avoir sur tous ces faits une opinion basée sur ce que j'ai vu de mes propres yeux.

La garde nationale, étonnée d'une victoire aussi facile et aussi imprévue, s'endormit sur ses lauriers, de même que le Comité central.

Ce dernier, arrivé au pouvoir, ne sut se rendre compte de la responsabilité qu'il assuma devant la nation et devant l'histoire. Il ne sut pas non plus exposer clairement un programme et définir ce qu'il voulait. Le Comité central, ainsi que la Commune, ne surent réellement que dire

beaucoup de mal du gouvernement de Versailles.

Mais sous ce rapport, M. Jules Favre, dans sa dernière circulaire aux représentants de la France près les cours étrangères, ne sut non plus dire mieux ni autre chose sur la Commune.

Nous voyons donc par là que dans les deux camps le système mutuel d'accusation est seul à l'ordre du jour chez les hommes qui s'occupent de gouverner la France.

Le mal fut donc dans le principe. Malgré cela, la fuite du gouvernement et les fautes commises journellement par l'Assemblée nationale purent faire pencher l'opinion publique du côté de *Paris insurgé.*

L'assassinat des généraux Clément Thomas et Lecomte[1] vint servir admirablement la cause du gouvernement de Versailles, car il lui permit de présenter le mouvement de Paris comme insurrectionnel, et comme résultant de projets criminels de quelques forçats, repris de justice, comme on le répétait tous les matins et sur tous les tons à l'Europe entière.

Cela pourtant ne fut pas ainsi.

---

1 Ils furent exécutés par leurs propres soldats.

*(Note des Editeurs.)*

Dans la première quinzaine, les adversaires de la Commune étaient aussi contre Versailles, et ils l'auraient appuyée jusqu'à la fin, si elle eût été composée de gens plus habiles.

D'après mon récit, le lecteur voit sur quelles faibles bases s'appuyait le gouvernement de Versailles, puisque ce n'est pas le principe de son pouvoir, mais l'incapacité de ses adversaires qui l'a empêché de succomber.

Il va sans dire que M. Thiers, vainqueur aujourd'hui, repousserait énergiquement cette affirmation. Dans la suite de ce récit, j'aurai maintes fois l'occasion de prouver que dans les coulisses, il ne montrait pas la même assurance que sur la scène.

Quoi qu'il en soit, on n'effacera pas des pages de l'histoire ce fait évident, qu'on a obéit et exécuté les ordres de la Commune pendant deux mois, malgré toute l'impopularité qu'on lui reprochait.

Le Chef du pouvoir exécutif actuel n'ajoutera rien à sa réputation en affirmant systématiquement qu'il n'y avait dans la Commune que des aventuriers ou des criminels.

Ce qui donne une grande force à la Commune et ce qui ne milite pas en faveur de M. Thiers, c'est une circonstance que le gouvernement de

Versailles et l'opinion publique en Europe a trop vite oubliée, et cette circonstance la voici : c'est que si la révolution du 18 Mars n'était pas sanctionnée par toute la province, elle l'était par toute la ville de Paris. Cette sanction se manifesta par plus de 150,000 suffrages (l'épithète d'une poignée d'étrangers sur lesquels on veut rejeter tout, disparaît devant ce chiffre). Ces suffrages furent déposés avec l'acquiescement des maires de Paris légalement élus.

C'est sur ce même suffrage universel que le gouvernement de MM. Trochu et Favre avait basé son pouvoir dans Paris assiégé alors par les Prussiens, et c'est du vote de la Capitale seule dont il s'était servi uniquement pour l'imposer à la province. Le fait seul du vote aurait dû suffire pour sauver les apparences et engager le gouvernement de Versailles à accueillir la proposition de négociation faite par les plus respectables citoyens de la France.

Personne n'ignore que de nombreuses députations, des syndicats, des délégations venaient de toutes les provinces de la France pour inviter le gouvernement de Versailles à traiter à l'amiable.

Il ressort clairement de tous les entretiens du Chef du pouvoir exécutif avec ces délégations que la conciliation ne fut pas du goût des hommes

qui avaient livré à l'envahisseur l'Alsace et la Lorraine, ces provinces qui envers et contre tous voulaient rester Françaises.

Quant aux soldats Français, ces mêmes soldats qui se rendaient aux Prussiens par centaines de mille, deviennent des héros sous la main de M. Thiers, comme s'ils avaient été touchés d'une baguette magique.

M. Jules Favre refusa de traiter avec les rebelles, bien que ce fût une ville de deux millions d'âmes qui était ce rebelle. Le czar Nicolas avait de même refusé de traiter avec les Polonais!

Quel homme êtes-vous M. Jules Favre! Vous vous êtes assis à la table de M. de Bismark, qui a brûlé et pillé Strasbourg, qui a humilié votre patrie, qui vous a forcé à signer un traité disposant de vos compatriotes comme d'un troupeau; et votre présence à ce genre de banquet n'a pas porté atteinte à votre honneur; vous avez digéré les mets que vous a servis l'incendiaire et le bourreau de votre patrie; mais vous n'avez pas voulu vous abaisser jusqu'à vous asseoir à la table de négociation pour traiter en bons frères avec vos compatriotes. Vous n'avez pas voulu entrer dans la voie de la conciliation, parce que vous sentiez derrière vous la force brutale de la baïonnette pour vous soutenir, et la sentant vous avez pu économiser vos larmes.

Ce n'est pas la Commune, c'est vous Messieurs Thiers et Picard et vos amis qui avez perdu le pays, car c'est vous qui flattiez depuis vingt ans ce peuple dont vous avez douté au moment de l'épreuve ; c'est vous qui flattiez cette populace qui vous a élevés et que vous, gens sans conscience, vous voulez présenter à la postérité comme de vils criminels.

On ne peut nier, d'un autre côté, que la Commune n'ait abusé de son mandat, en se plaçant contrairement à ses premières déclarations, à la tête du gouvernement, au lieu de rester *Commune*, c'est-à-dire conseil municipal librement élu.

Les hommes composant la Commune auraient dû prévoir d'ailleurs qu'il leur serait impossible de ne pas outrepasser les pouvoirs d'un simple conseil municipal, car ces pouvoirs venaient de la révolution, et non du mandat discuté et confié dans les formes prescrites par la loi.

Ils auraient dû prévoir aussi que la force des événements devait les pousser fatalement à la lutte à main armée.

L'incertitude et la précipitation que renfermaient les décrets et les décisions de la Commune, ne pouvaient que décourager les Parisiens d'une nature très-impressionnable, et qui n'estiment que les entreprises et les actes portant l'empreinte d'une véritable audace.

Malgré tout, la Commune existait; elle avait ses troupes et disposait des moyens de défense qu'aucune révolution n'a jamais possédés. D'après les paroles de Jaroslas Dombrowski, les arsenaux et les poudrières de Paris pouvaient contenir, à ce moment, assez de munitions pour pouvoir fournir les troupes de trois ou quatre petites puissances voisines.

Qu'y a-t-il d'étonnant qu'un homme qui se sentait assez de capacités et d'énergie pour diriger la lutte contre le despotisme, cédât à la tentation, lorsqu'on lui proposa de le mettre à la tête d'une grande armée, car la garde nationale de Paris comptait plus de 250,000 hommes.

L'impopularité de l'Assemblée nationale, dont la province surtout était fort mécontente, pouvait fort bien faire supposer à Dombrowski qu'il devait compter sur l'insurrection des grandes villes, ce qui eût été possible, si la direction du mouvement se fût trouvée en des mains habiles.

Dombrowski pouvait donc s'illusionner, en voyant des gens généralement connus par leur probité, tels que Delescluze, Courbet, Razoua, Ranc et Cournet à la tête de la Commune. Ce furent ces noms qui l'engagèrent à accepter le commandement qui lui fut offert.

Comme dans chaque fait historique, le bien et

le mal jouent un grand rôle, il ne faut pas s'étonner qu'il en soit de même dans les événements que je viens de raconter.

Il me semble donc qu'il n'y a rien que de grand et d'humain que de relever du milieu d'odieuses calomnies, ce qu'il peut y avoir de bon et de vrai dans ces événements.

Je suis loin de vouloir réhabiliter les actes ou l'existence de la Commune.

Dans le travail que je livre au public, je juge la question comme Polonais, comme un étranger qui, par un concours de circonstances, se trouve en possession de quelques détails ou pièces pouvant intéresser le public et l'éclairer sur la participation de nos compatriotes dans ce massacre mutuel, car il est impossible d'appeler guerre la lutte des derniers jours de Mai.

Sans aucun doute, bien des hommes d'un grand patriotisme et de dévouement périrent à côté de gens pervers, indignes de tout respect et de toute pitié.

Nous supposons que beaucoup de lecteurs nous sauront gré de mentionner d'abord comment et par suite de quelles circonstances le nom de Dombrowski est devenu si connu à Paris; et quels motifs avaient amené la Commune, composée de gens pour la plupart si défiants, à

gratifier Jaroslas Dombrowski d'une confiance illimitée, en lui remettant un des commandements les plus importants de Paris.

Nous ajouterons que notre compatriote a montré dans l'exercice de ses fonctions non-seulement des talents peu communs comme général, mais aussi comme homme, une bravoure et une énergie à toute épreuve.

Il y aura tant d'épisodes extraordinaires et curieux à raconter que dans quelques années le nom de Dombrowski deviendra légendaire à Paris et en France.

Les journaux les plus opposés à la Commune reconnaissaient que Dombrowski était le seul homme capable dans l'armée de Paris.

Dans les derniers temps, on a écrit bien des choses sur la vie de Dombrowski. Je ne parlerai même pas des calomnies que le gouvernement de Versailles lui-même n'avait pas honte de propager à dessein. Il affirmait que Dombrowski, Wroblewski et d'autres étaient de vrais criminels. Wroblewski, par exemple, d'après le *Journal officiel* (je l'ai lu de mes propres yeux), avait donné des leçons de musique et de danses aux femmes de mœurs suspectes et élevé de cette façon bien des héroïnes de Mabille et du quartier latin!!

Un gouvernement sérieux qui puise ses arguments à des sources aussi dignes de foi, perd le droit à l'estime des honnêtes gens, et c'est assez le punir que de citer des faits pareils à celui qui précède et à ceux qui vont suivre.

---

## CHAPITRE III.

Les atrocités de l'armée de Versailles forcent l'auteur à rompre le silence. — Les Polonais ne sont pas des incendiaires. — Dombrowski n'est pas un agent prussien. — Lettre de Mme Dombrowska. — M. Thiers mendiant les sympathies de l'Europe. — Formation, pendant la guerre franco-prussienne, d'une légion polonaise à Lyon. — Mon départ pour Paris afin de négocier avec Dombrowski pour lui donner le commandement de cette légion. — Impossibilité d'entrer à Paris. — Lettre de Dombrowski. — Lettre et dépêche de Garibaldi.

Je me serais peut-être tû sur certains secrets du gouvernement de Versailles, quoique je ne sois lié ni par la parole, ni par aucun engagement, sans les assassinats sans exemples commis par la soldatesque versaillaise sur des vieillards, sur des femmes et des enfants, dont le seul crime qu'on pouvait leur imputer c'était de porter des noms terminés en *ski* ou *icz*. Je me serais tû si je n'eusse voulu défendre les calomnies systématiquement dirigées contre ceux de nos mal-

heureux compatriotes qui ont servi comme soldats dans l'armée de la Commune (le général Trochu vient en pleine Assemblée d'appeler Dombrowski agent prussien[1]), et qui, je l'affirme avec la plus grande certitude, bien que cela déplaise à l'orgueil de M. Thiers, n'ont pas allumé une seule torche incendiaire.

La Pologne malgré son apparente impuissance

---

[1] Nous croyons utile de reproduire la lettre de Mme Dombrowska, le caractère de fermeté et l'assurance de cette lettre ne font que corroborer ce que nous avons dit relativement à la déloyale accusation, formulée contre Dombrowski, par le général Trochu.

(*Note de l'Auteur.*)

Monsieur,

Dans votre dernier discours prononcé à l'Assemblée de Versailles, vous avez, à plusieurs reprises, accusé mon mari d'avoir joué le rôle d'un espion prussien pendant le siége de Paris La seule preuve que vous avez fournie à l'appui de votre accusation, c'est que vous l'avez fait arrêter comme tel. Il existe des esprits honnêtes pour lesquels cette sorte de preuve sera toujours insuffisante. Pour les convaincre, votre devoir était d'ajouter qu'avant d'avoir été arrêté aux avant-postes français, quoiqu'il fût muni d'un laissez-passer qui lui avait été délivré par votre propre gouvernement, le général Dombrowski vous avait demandé la permission de combattre pour la France dans l'armée de Paris. Vous auriez dû dire aussi qu'avant d'avoir essayé de franchir les lignes prussiennes pour se joindre au général Garibaldi, qui l'avait invité à venir prendre place dans les rangs de son armée, mon mari avait, dans ses discours et dans une brochure que vous ne lui avez jamais pardonné d'avoir écrite, essayé de faire de la défense de Paris quelque chose de mieux qu'une sanglante comédie.

Votre auditoire de l'Assemblée nationale aurait pu se

a beaucoup d'ennemis. Le chef du pouvoir exécutif actuel en France est de ce nombre. Jeter une tache sur l'honneur d'un exilé Polonais, ce n'est qu'un jeu pour lui, car le fusiller ce n'est pas assez, il faut à M. Thiers qu'il soit encore déshonoré par-dessus le marché.

Que la vérité pleine et entière soit donc connue, dût-elle, illustre ami de la Moscovie, rembrunir votre visage rayonnant d'un sinistre reflet de votre sanglante victoire.

Je veux, dira-t-on, tenter l'impossible? Peu importe, je n'en déploierai pas moins de mon

---

souvenir que l'absurde et lâche accusation vociférée par l'empire expirant contre les mêmes hommes qui s'en sont servi plus tard, avaient, pendant deux mois, perverti la conscience publique et rendu presque irréparables les premières défaites éprouvées par la France. Il ne faut pas non plus oublier, monsieur le général, que les hommes tels que vous l'êtes abhorrent les hommes comme était Dombrowski.

Afin d'obéir à une raison d'état de votre parti, sinon à une odieuse rancune personnelle, vous n'avez pas hésité à briser le cœur d'une veuve, vous avez essayé de souiller la mémoire d'un mort, vous avez voulu déshonorer ses pauvres enfants qui, de longtemps encore, ne pourront vous demander satisfaction de vos calomnies.

Je vous défie, monsieur le général, de justifier votre accusation, de l'appuyer, non pas même sur des preuves, mais sur des présomptions, et ce seul objet a engagé la veuve du général Dombrowski, la seule protectrice actuelle de ses enfants, à prendre note de calomnies qui la blessent et l'outragent dans ses plus chères affections de mère, d'épouse et de patriote.

PÉLAGIE DOMBROWSKA.

rouleau quelques pièces de conviction qui apporteront une vive lumière à l'histoire.

Dire une vérité sincère au gouvernement de Versailles, suffit aujourd'hui pour être proclamé *communiste*, *communard* ou *communeux*. Si je m'expose donc à la *honte* d'avoir cette dénomination attachée à mon nom, je veux du moins que le coup que je veux frapper, porte au cœur même des hommes d'état de Versailles; qu'ils soient dévoilés dans l'intérêt de la morale historique trop indulgente pour les Pharisiens (qui d'après l'Evangile étaient toujours les grands de la terre). Cette même morale historique punit sans pitié les petits, quoique dans la simplicité de leur cœur, ils ignorent bien souvent ce qu'ils font.

Je dois maintenant expliquer ce qui, du temps du premier siége de Paris, avait donné occasion au général Trochu de considérer J. Dombrowski, comme agent prussien. Il est très-vrai que Dombrowski, à plusieurs reprises, au péril même de sa vie, avait tenté de traverser les lignes Prussiennes. Malheureusement le général Trochu n'était pas capable de comprendre que la sympathie d'un Polonais pour la cause de la nation Française fût plus grande que le danger auquel Dombrowski s'était exposé tant de fois.

Dombrowski avait été appelé à Lyon pour

prendre le commandement de la légion Polonaise qui devait être formée dans cette ville. Le désir de tenir sa parole à des gens qui y comptaient exposa Dombrowski à un soupçon aussi odieux.

Voici les preuves de ce que j'avance:

Le 18 Septembre, à Lyon, dans une réunion de 5 à 6 mille citoyens français, j'ai protesté contre le voyage de M. Thiers envoyé à St-Pétersbourg par le gouvernement de la défense nationale pour mendier des sympathies diplomatiques. J'ai demandé ensuite un bon accueil à l'offre de services faite avec tant d'unanimité par toute l'émigration Polonaise à la France notre amie séculaire.

L'Assemblée décida la formation d'une légion Polonaise sous la direction d'un comité. Pour le composer furent élus à l'unanimité les membres suivants : MM. Andrieux, procureur de la République à Lyon, Francfort, Delaire, Manguelin, Ramboz et Bronislas Wolowski. On décida de confier le commandement de la légion à ce même Dombrowski, et d'obtenir pour lui du gouvernement de Tours, la nomination en due forme. La légion fut incorporée plus tard dans l'armée des Vosges, commandée par Garibaldi qui, connaissant Dombrowski, confirma volontiers le choix du comité.

On me confia la négociation avec Dombrowski. Je *lui* écrivis ; il me répondit qu'il acceptait le commandement, mais ayant deux enfants et sa femme malade, il était obligé de laisser à sa famille une certaine somme pour la durée du siége qui allait avoir lieu. Il demanda en conséquence mille francs que le comité accorda immédiatement. Malheureusement la poste n'acceptait plus les envois d'argent pour Paris et ne garantissait même plus l'arrivée des lettres.

La cavalerie prussienne, envoyée de tous côtés par nombreux détachements, coupait toute communication et le siége devint un fait accompli.

Mais connaissant la capacité militaire du futur général de la garde nationale, nous voulions le faire sortir de Paris à tout prix. Le comité m'envoya à Tours pour obtenir de la délégation du gouvernement l'autorisation d'expédier à Dombrowski la somme demandée par un envoyé du Ministère.

Mais déjà à cette époque l'incapacité de l'administration commença à se montrer pleinement. On n'osait pas traverser les lignes prussiennes ! Quant à la légion polonaise, on ne voulait même pas en entendre parler dans la crainte de déplaire à la Russie.

Je demandai que M. Laurier, ministre de l'in-

térieur par intérim, me donnât sa réponse par écrit. Mais à Tours comme à Paris, on ne voulait rien donner par écrit à aucune institution polonaise, ni à aucune société; on connaissait trop la maxime : *Verba volant*, *scripta manent*.

Malgré son refus, M. Laurier, à qui j'exposai à quel point la politique du gouvernement faisait fausse route, me donna cette instruction: je devais tâcher de pénétrer dans Paris à mes risques et périls, et y traiter avec Gambetta que je connaissais, de la question de la légion, du commandement et du départ de Dombrowski, et enfin des moyens d'exécution.

Voici ce document:

*Ministère de l'Intérieur.*
*Cabinet du Directeur général*
*du Personnel.*

Aux chemins de fer.

Laissez passer et circuler gratuitement M. Wolowski se rendant de Lyon à Rouen et à Paris, avec retour en mission du Gouvernement.

Tours, le 23 Septembre 1870.

Le directeur général délégué
au Département de l'intérieur.

CLÉMENT LAURIER.

(Avec timbre, Ministère de l'intérieur,
cabinet du ministre.)

M. Laurier m'avait assuré que les communications avec Paris étaient plus faciles du côté de Rouen, et que le préfet résidant dans cette ville mettrait à ma disposition tous les moyens pour que je puisse atteindre le but de mon voyage : PARIS.

Mon voyage de Tours à Rouen fut très-long, à cause du transport des troupes et des retards de trains. Ayant reçu de Lyon de nouvelles instructions, j'arrivais à Rouen et m'adressais au préfet de la Seine-Inférieure.

En vertu du laissez-passer susmentionné de M. Laurier, le préfet me donna une nouvelle recommandation officielle et m'engagea à me rendre à Evreux.

Avant mon départ, on me remit les deux pièces suivantes :

Première pièce.

Rouen, 29 Septembre 1870.

*Cabinet du préfet*
*de la Seine-Inférieure.*

Je recommande à toutes les autorités de protéger M. Wolowski Bronislas se rendant de Rouen à Paris en mission du Gouvernement, avec invitation de lui faciliter par tous les moyens l'accomplissement de cette mission.

Le Préfet,

DESSEAUX.

(Timbre. République française.
Préfecture de la Seine-Inférieure.)

Deuxième pièce.

Le sous-préfet du Hâvre recommande M. Wolowski aux commandants des Francs-tireurs de Rouen et du Hâvre MM. Gaston Desseaux et Jacquot, et prie ces officiers de lui prêter aide et protection autant qu'il sera en leur pouvoir.

Le Sous-Préfet,

RAMEL.

(Timbre. Cabinet du sous-préfet du Hâvre.)

Je trouvais le même accueil cordial chez M. Fleau, préfet de l'Eure, qui me munit aussi d'un nouveau talisman, et armé de toutes ces pièces je me mis en route. J'errais trois jours dans les environs de Paris, me cachant à chaque instant dans les taillis, car les patrouilles de cavalerie prussienne passaient sans cesse, je couchais sur l'herbe à la belle étoile, mais déjà nulle part, malgré les ordres du Gouvernement qui étaient en ma possession, je n'ai obtenu des habitants ni aide ni secours. J'offris 200 fr. pour louer une petite voiture à un cheval, on me refusa net.

Dans toute la ville de Rouen, il me fut impossible de trouver une carte. Pour avoir celle du département de Seine-et-Oise, je fus obligé d'aller au Hâvre pour la chercher.

Il fallut donc revenir sans avoir rien fait. Après une nouvelle conférence avec M. Laurier, conférence sans résultat, je revins à Lyon, appelé par le Comité.

Pendant ce temps, Garibaldi vint en France, et Gambetta tomba du ciel pour réveiller la province endormie profondément malgré l'envahissement.

L'organisation de l'armée de Garibaldi prit une meilleure tournure.

On mit à la tête de la légion et pour faire l'intérim de Dombrowski, à qui le commandement en chef était réservé, M. O'Byrn, ancien capitaine d'état-major de l'armée moscovite et ancien commandant d'un détachement polonais en Podlachie pendant l'insurrection de 1863.

Vers cette époque, nous reçûmes de Dombrowski, par ballon-poste, la lettre suivante que je cite textuellement :

Paris, 52., rue Vavin, le 9 Octobre 1870

Mon cher Bronislas,

Comme je vous avais écrit, j'ai résolu d'aller à Lyon. Ma résolution n'est pas changée, et je fais tout mon possible pour réaliser mon projet. Déjà deux fois j'ai tenté de traverser les lignes prussiennes, et chaque fois j'ai été arrêté par les Français malgré mon passe-port et mon sauf-conduit, et à chaque fois l'on me trainait d'un poste à l'autre, plusieurs jours de suite. Je sors de prison et je vais m'exposer à de nouvelles aventures. Peut-être réussirai-je cette fois. Du premier endroit où j'arriverai, je vous enverrai un télégramme, car je compte tout à fait sur vous. Je me propose de me rendre à Tours, où je compte

sur l'appui de M. Crémieux. J'espère y obtenir l'autorisation de former un régiment de partisans. Faites comme si j'étais déjà à Lyon, car, tôt ou tard, j'y arriverai. En attendant, préparez tout ce qui est nécessaire à la formation qu'il faudra terminer promptement et à la polonaise.

Recevez mes salutations fraternelles et l'expression de mon amitié bien sincère.

J. DOMBROWSKI.

Ici l'état des choses est déplorable, car tout le monde compte sur la province, malgré d'immenses forces que Paris seul possède, mais il faut espérer que cela tournera au mieux.

J. D.

Cette lettre prouve combien le général Trochu fut injuste en prononçant à l'Assemblée nationale ces paroles calomnieuses.

« *Les agents prussiens arrêtés par mon ordre deviennent chefs militaires de la Commune; Dombrowski est dans ce cas.* »

Je donne les détails, ci-dessus mentionnés, pour que M. Trochu ne puisse par m'accuser de les avoir fabriqués pour la défense de la cause que je traite.

La seconde lettre de Dombrowski écrite à sa famille et publiée dans la *Semaine* de Kraszewski [1],

---

[1] Kraszewski, littérateur, est un des écrivains les plus illustres et les plus justement populaires de la Pologne. (*Note de l'Auteur.*)

repousse l'accusation du général Trochu, et explique, par la plume même de Dombrowski, comment il était arrivé à une si grande notoriété à Paris.

Je la donne aussi textuellement en la traduisant du polonais [1].

Lyon, le 28 Février 1871.

Pour les uns la fortune est une bonne mère, pour d'autres elle devient marâtre. Pour moi, depuis quelque temps elle est bien marâtre, surtout pendant cette guerre dans laquelle la lâcheté, la stupidité et l'incapacité dépassaient toute imagination, et où les aventuriers sans aucune connaissance militaire et sans aucune expérience de guerre arrivaient à des positions supérieures. J'aurais eu ici une belle occasion pour me distinguer, mais le malheur voulait que je restasse à Paris. Une semaine avant le siége ma femme était mortellement malade. Pouvais-je l'aban-

---

1 En publiant cette lettre dans le n° du 23 Avril de la *Semaine*, M. Kraszewski l'a fait précéder de la note suivante pour éclairer le lecteur sur les motifs qui avaient engagé la famille à rendre la lettre publique :

« Tous les journaux, dit la *Semaine*, en annonçant la nomination de Dombrowski au commandement de place de la ville de Paris lui donnent le nom de *Jaroslas* sous lequel il était connu en 1863. Tandis que ceux qui sont mieux informés sur son sort et sur ses convictions ont les motifs d'en douter, d'autant plus grands, qu'un autre Dombrowski Ladislas se trouve aussi à Paris, et c'est probablement celui-là qui vient de prendre le commandement. »

Pour prouver que le seul désir de Jaroslas était de se retirer de la vie publique, nous donnons ici un extrait d'une lettre écrite par lui à sa famille. En tout cas c'est un document curieux et qui jette un certain jour sur le caractère de l'homme. (*Note de l'Auteur.*)

donner dans cet état, seule, mourante, avec deux petits enfants, sans argent et sans protection, car dans ces moments critiques chacun songeait à soi.

Tous mes projets devaient céder au premier et au plus sacré des devoirs. Je suis resté à Paris, et lorsque la santé de ma femme s'est améliorée, lorsque je me suis convaincu que je ne pouvais rien faire à Paris, car le général Trochu n'aime pas les Polonais et les écarte de toutes les positions où ils pourraient rendre de réels services, je me décidai à sortir de Paris à travers l'armée prussienne. Mes efforts n'ont abouti à rien, ce n'est pas que la chose ne fût pas possible, mais j'ai rencontré tant de mauvaise volonté et tant de stupidité que j'y ai renoncé. J'ai été mis plusieurs fois en prison, un poste même a voulu me fusiller malgré mon passe-port et mon laissez-passer. Il est facile de comprendre qu'à la fin cela ma dégoûté d'autant plus que chaque essai entraînait des dépenses. A Paris j'ai fait mon devoir. Hélas! j'avais vu dès le commencement comment cela allait finir. L'inexplicable abandon des positions, des points d'une importance capitale, telles que le plateau d'Avron, Châtillon, le bois de Meudon, etc., les défauts déplorables dans l'organisation de l'armée de Paris, des abus inouïs dans l'administration, l'instruction militaire la plus absurde, tout cela concordait pour détruire inévitablement d'immenses ressources matérielles et morales, dont disposait Paris. Je n'ai pu me taire, voyant tout cela, j'ai pris la plume et je fabriquais des memorandum l'un après l'autre. Mes memorandum interrompaient le doux sommeil du ministère de la guerre. On m'a répondu que tout cela ne me regardait pas, que j'étais étranger, et par conséquent je n'avais aucun droit à la parole.

Je me suis donc mis à écrire dans les journaux, et même, tout en publiant vers la fin de Décembre mes memorandum, j'ai eu, dans un club des plus ardents, une conférence ayant pour sujet : *Trochu comme organisateur et comme général en chef*. Ce travail va être bientôt imprimé et j'aurais alors le plaisir de vous l'envoyer.

Aujourd'hui je vous dirai seulement que je m'y suis renfermé dans les limites de l'art de la guerre et que je n'y touche point de questions politiques.

Ma conférence a naturellement indigné contre moi tous les pouvoirs militaires de Paris ; mais en revanche elle m'a assuré une sorte de célébrité dans le peuple et dans le parti révolutionnaire. Dans toute grave circonstance on me demandait conseil, et lorsque les premiers jours de Janvier on a résolu de renverser le gouvernement reconnu incapable et de le remplacer par des gens d'énergie et d'action, on m'a proposé la place de chef d'état-major général de Rochebrune, qui devait être nommé commandant en chef.

Je ne sais ce qui serait arrivé si cette révolution eût réussi, ce qu'il y a de certain, c'est que les 535,000 hommes que Paris avait sous les armes, pouvaient faire plus que souffrir de la faim et la misère durant tant de mois, pour mettre ensuite honteusement bas les armes.

Pendant que je luttais à Paris avec ma plume, ne sachant même pas ce qui se passait au dehors, Garibaldi m'avait nommé commandant de la légion Franco-Polonaise, dont la ville de Lyon avait fait les frais de formation [1].

---

[1] C'est une erreur ; c'est le ministère de la guerre qui devait fournir les fonds pour la formation de la légion, laquelle fut incorporée, comme on le sait, dans l'armée des Vosges.

(*Note de l'Auteur.*)

Cette nomination avait eu lieu, non-seulement à cause de mes relations antérieures avec Garibaldi, mais principalement par suite de la réponse de Bosak [1] à qui l'on avait offert ce commandement et qui a déclaré à Garibaldi qu'il me considérait comme plus capable pour occuper ce poste.

Aussitôt que j'ai pu sortir de Paris, je me suis rendu à Lyon pour prendre le commandement de cette légion.

Malheureusement, j'ai tout trouvé dans un état lamentable. O'Byrn, qui me remplaçait en attendant mon arrivée, est un de ces ânes qui, le lorgnon à l'œil, passent leurs journées au café ou vont sur les boulevards pour montrer leurs galons ou leurs épaulettes.

J'ai du mettre bon ordre et inspecter ma légion dans tous ces détails et c'est ce qui m'a empêché de vous écrire . . . . . .

. . . . . .

Actuellement, l'état des choses n'est plus le même. La paix, une paix honteuse est conclue. C'est ce qu'il y avait de préférable peut-être, non pas que la France n'eût pu continuer la guerre à cause de l'épuisement de ses forces matérielles, mais elle n'a plus cette force morale qui, dans tous les cas, constitue le principe de vie de toute nation.

L'armée des Vosges à laquelle appartient la légion Franco-Polonaise sera immédiatement dissoute. Je reçois à l'instant l'ordre de me rendre à Valence où seront effectués le désarmement et la dissolution de notre corps.

Je ne sais pas encore dans quelle condition tout cela

---

[1] Bosak-Hauké, général de brigade que la Pologne a perdu sous Dijon. (*Note de l'Auteur.*)

sera fait; mais ce que je puis constater, c'est que le ministère de M. Leflô est très-mal disposé à l'égard de tous les Garibaldiens.

On nous marchande nos grades et l'on nous fait mille difficultés, bien que franchement il n'y a qu'ici où l'on pourrait trouver les officiers les plus capables de l'armée française. Quant à moi, je donne de suite ma démission.

Je suis tellement dégoûté de tout ce que j'ai vu, tellement trompé dans mes plus chères espérances et dans mes rêves, tellement brisé par le terrible drame, dans lequel un peuple plein d'enthousiasme et de dévouement, possédant des ressources colossales pouvant à elles seules rendre à l'Europe entière la paix et la liberté, ce peuple a été démoralisé et honteusement vendu par une poignée de coquins et d'ineptes, *que j'ai résolu une fois pour toutes de me retirer de la vie publique. Je me renfermerai dans la vie de famille, je travaillerai pour elle et j'élèverai mes enfants de façon à en faire des hommes simples et modestes. Je leur apprendrai à mépriser ces grandes aspirations qui, bien que grandes et belles, tuent l'homme moralement et physiquement. Je tâcherai de leur inspirer l'amour d'un modeste travail et d'une modeste position, car ce n'est que par là que le bonheur est possible, s'il est possible de le trouver dans ce bas monde.*

J'ai de nombreux projets; mais nous en reparlerons un jour. Avant tout j'obtiendrai la naturalisation à laquelle nous avons tous droit aujourd'hui, et puis ayant examiné ce qu'il y aura à faire, je vous demanderai conseil.....

J. Dombrowski.

Cette lettre si curieuse à beaucoup d'égards s'accorde parfaitement avec les faits. A Lyon,

Dombrowski cherchait déjà une place par l'entremise des membres du comité Franco-Polonais. Il avait déjà engagé sa femme à vendre ses meubles à Paris et se décider à se fixer à Lyon. La solde qu'il espérait toucher devait servir à la réalisation de ses projets.

Malheureusement le général Bordone, chef d'état-major de Garibaldi, fâché de ce que O'Byrn s'était autrefois mis en relation avec le général Frapolli, accueillit fort mal Dombrowski malgré la lettre du héros Italien dont voici la teneur :

Caprera, 1er Mars 1871.

Mon cher Dombrowski,

Que cette lettre vous serve de recommandation auprès du général Penhoat [1], que je prie de vous accepter dans l'armée des Vosges en lui présentant les titres que vous ont donnés ma dépêche à Gambetta et les publications des journaux de Paris.

Votre dévoué,
G. Garibaldi.

Au lieu de cinq mille francs auxquels sa nomination lui donnait droit, Dombrowski dut

---

1 Vice-amiral Penhoat, nommé après le départ de Garibaldi pour Caprera, commandant en chef de l'armée des Vosges.

(*Note de l'Auteur.*)

faire quelques dépenses de sa propre bourse pour retourner à Paris.

Le sort dont il se plaint au début de sa lettre ne se départait donc pas encore de ses rigueurs. Son retour à Paris l'exposa à de nouvelles relations avec le parti qui devint enfin une fois vainqueur.

Cette fois Dombrowski avait le champ libre de prouver en action combien il avait eu raison en critiquant la défense de Paris par le général Trochu.

Il est bien entendu qu'on ne le laissait pas tranquille.

Déjà, pendant son séjour à Lyon, on venait constamment à Paris à son logement, on fatiguait et on obsédait sa pauvre femme en lui répétant toujours cette même question : Quand donc le général sera-t-il de retour? La popularité de Dombrowski, dont il signale lui-même les causes dans la lettre précitée, s'accrut par suite de la célèbre dépêche de Garibaldi à Gambetta.

Dans cette dépêche, que tous les journaux français et étrangers publièrent en son temps, l'illustre général Italien demandait que Dombrowski lui fût envoyé par voie aérienne.

L'importance de la dite dépêche n'est pas médiocre : elle fit supposer au peuple parisien que

l'homme que le grand patriote Italien réclamait avec tant d'insistance, devait être un officier d'une grande valeur.

Nous reproduisons cette dépêche que le général Garibaldi nous a chargé d'expédier à Gambetta. Elle était ainsi conçue :

Autun, le 9 Novembre 1870.

Citoyen Gambetta,

Jaroslas Dombrowski, 52[1], rue Vavin, Paris, m'est nécessaire. Si vous pouviez le faire sortir en ballon, je vous en serai bien reconnaissant.

Votre dévoué,

G. Garibaldi.

---

1 Dombrowski a quitté, dans les derniers jours la maison nº 52, rue Vavin, pour transporter son domicile dans la même rue au nº 45.

(*Note de l'Auteur.*)

## CHAPITRE IV.

Avis de Dombrowski sur la situation, ce qu'on devrait faire d'après lui. — Le mont Valérien. — Changement de sa garnison. — Cédant à de pressantes sollicitations, Dombrowski accepte un commandement. — Des causes qui avaient déterminé l'insurrection. — Position délicate des Polonais pendant la Commune; oubli des services rendus par eux pendant la récente guerre Franco-prussienne.

Le 18 Mars, Thiers s'enfuit de Paris en emmenant ce qui lui restait de troupes. Ce même jour, les membres du Comité central des gardes nationaux fédérés, maîtres de Paris depuis quelques heures à peine, invitèrent Dombrowski à assister au conseil de guerre. Il est important de noter que Dombrowski arriva ce jour même à Paris venant de Lyon, où l'on ignorait complétement encore la nouvelle de l'insurrection.

Je tiens les détails précédents de Dombrowski lui-même, car deux jours après, comme je l'ai dit plus haut, j'arrivai à Paris pour un laps de temps assez court.

A la question du Comité, de ce qu'il pense de la situation, Dombrowski répond qu'il faut réunir le soir même la garde nationale, attaquer Versailles, dissoudre le gouvernement et l'Assemblée nationale comme ne jouissant pas de la confiance du pays, et ordonner de nouvelles élections pour une Constituante.

Mais ce n'est pas possible, lui fut-il répondu. La France nous accusera de vouloir lui imposer notre volonté. Notre mouvement est purement municipal, nous ne demandons que des libertés municipales pour la ville de Paris.

C'est bien, aurait dit Dombrowski, mais vous n'y voyez pas bien loin. Le gouvernement de Versailles nous considère comme des rebelles et ne consentira jamais à traiter avec nous. Par la force même des événements et par le peuple à qui vous devez obéir, vous serez poussés à une lutte à main armée et alors ce sera trop tard; les Versaillais auront eu le temps de s'orienter, d'augmenter leurs forces, tandis qu'aujourd'hui ils tremblent.

En attaquant Versailles immédiatement, vous êtes maîtres de la situation. La troupe terrifiée par vos succès fera ce qu'elle a fait à Paris, elle lèvera la crosse en l'air, mais quand même elle se battrait, le fait même de posséder Paris vous

donne une certaine force qui n'est pas à dédaigner.

Non, non, nous ne pouvons pas marcher sur Versailles.

En ce cas, pourquoi m'avez-vous appelé au conseil, du moment que vous ne voulez pas vous battre. Je suis soldat, et je ne traite la question qu'au point de vue militaire. Mais en envisageant les choses avec plus de sang-froid que vous, je suis persuadé que vous changerez bientôt d'avis, car la question entre vous et Versailles ne peut être résolue que par les armes.

Vous mettriez-vous, général, à la tête de la garde nationale, si nous nous décidions à attaquer de suite notre adversaire?

Comme militaire, oui, car je suis sûr que je vaincrais.

Après cette conversation dont je garantis, si non la reproduction littérale, au moins le sens exact, Dombrowski rentra chez lui. Quelques jours après, sa prédiction fut réalisée.

Si le comité central avait suivi son conseil, c'en était fait de Versailles et de l'Assemblée. Paris n'aurait pas été la proie des flammes, et Dombrowski eût été proclamé un grand homme, au lieu d'être traité d'incendiaire.

Le comité ayant goûté du pouvoir et voyant

que les dispositions guerrières de Paris n'intimidaient pas outre mesure le gouvernement de Versailles, résolut de l'attaquer, et fit faire, sous le commandement de Bergeret, une expédition dans laquelle ce général *improvisé* fut battu et repoussé.

Quelques-uns des forts étaient tombés au pouvoir de la garde nationale. La garnison du Mont-Valérien, avec laquelle les insurgés s'étaient aussi entendus, devait livrer les portes de la forteresse et se laisser désarmer. Pourtant, au lieu d'y marcher de suite comme le conseillait Dombrowski, M. Lhuiller, chef militaire à cette époque, remit la chose au lendemain.

M. Thiers, qui avait des espions dans la garnison du Mont-Valérien, la fit changer dans la nuit.

Le lendemain, les Parisiens, arrivant pour s'emparer du fort, furent reçus à coups de canon. Comme d'habitude, on cria à la trahison, mais c'était trop tard.

Le plus important des forts restait par cette négligence au pouvoir du gouvernement de Versailles et paralysait ainsi tous les efforts des insurgés en rendant toute sortie impossible.

Dès lors, le chaos arriva à son comble. Les généraux, plus ineptes les uns que les autres, se

remplaçaient à tour de rôle, et chacun à son tour était accusé de trahison, tandis qu'ils ne méritent d'autre épithète que celle d'incapables.

Les insurgés commençaient à perdre la tête.

Les processions au logis de Dombrowski devenaient de plus en plus fréquentes. Cédant à l'insistance de la 11e légion, il en accepta le commandement, s'il eût refusé, on l'aurait appelé traître, et de cette dénomination à la fusillade il n'y a pas loin.

Il accepta donc, opéra bien, et personne ne sera surpris qu'il soit ainsi arrivé à l'éminente position de commandant de la place de Paris.

Dès ce moment, les organes même les plus hostiles à la Commune et les correspondants des journaux étrangers s'accordent à dire que tout a marché avec plus d'ordre. Une certaine discipline fut introduite dans l'armée, un ordre logique dans les opérations militaires.

Mais les événements firent voir que tous les efforts de Dombrowski durent se briser contre la démoralisation et la décrépitude des éléments dont on lui avait confié le commandement. L'absence de patriotisme dans les officiers, leur incapacité flagrante, la stupidité de nombreux membres de la Commune détruisaient ses plans les mieux conçus et anéantissaient les résultats d'une victoire remportée la veille.

On voit donc par là que Dombrowski n'avait pas été l'auteur de la révolution de Paris, et ce n'est pas lui qui l'avait préparée, mais bien plutôt les fautes du gouvernement de la défense nationale. Ce qui l'avait préparée, c'était la cession de l'Alsace et la Lorraine, c'était la présence dans le ministère de M. Thiers, des principaux acteurs du 4 Septembre, et enfin le choix de M Thiers comme Chef du pouvoir exécutif[1].

Voilà ceux que les Parisiens, à tort ou à raison, considéraient comme les auteurs de tous les malheurs de la France. L'Assemblée nationale par ses démonstrations anti-républicaines et le choix de Versailles pour siége de la Chambre, acheva de tourner les esprits et fit le reste.

Quand l'insurrection fut non-seulement un fait accompli, mais encore quand elle se rendit maîtresse de Paris, la position de Dombrowski et des Polonais en général devint excessivement difficile. Plusieurs d'entr'eux, qui avaient servi dans la garde nationale, se trouvèrent dans l'absolue nécessité d'y rester pour éviter une mort certaine: ceci n'est pas une phrase, à défaut

---

1 Ceci est incontestable, la ville de Paris redoutait un coup d'état de la part de M. Thiers et de la Chambre, et si l'insurrection n'avait pas eu lieu, qui sait ce qui serait arrivé.

*(Note des éditeurs.)*

d'autre mort, celle par la faim les attendait. Il était impossible de trouver de l'ouvrage, et les Français, dans les relations ordinaires, persécutaient ceux qui ne voulaient pas se joindre à l'insurrection et leur rendaient la vie insupportable.

Ces circonstances et bien d'autres auraient dû être prises en considération par tout autre gouvernement, mais non par celui de M. Thiers, ni par l'Assemblée, monarchique jusqu'à la moëlle des os.

De sorte que ni les anciens services, ni le dévouement des Polonais dans la récente guerre contre les Prussiens, ni l'amitié séculaire de la Pologne et de la France, ni la mort héroïque du général Bosak-Hauké et de tant d'autres sous Orléans, par exemple, ne purent diminuer l'acharnement avec lequel on vient de traiter nos pauvres frères, dont la position, comme leurs lettres le disent, est horrible encore aujourd'hui.

---

## CHAPITRE V.

Dombrowski commandant en chef. — Il accepte croyant par là être utile en cas de succès à sa patrie, à la Pologne. — Impossibilité au Gouvernement de Versailles de prouver que les Polonais ont été incendiaires ou assassins sous la Commune. — Leur bravoure comme soldats. — Les franchises municipales. — Immense tort du Gouvernement de Versailles de ne pas écouter les voix conciliatrices.

La nomination de Dombrowski, comme commandant en chef, ne changeait rien à la situation des Polonais, puisque plusieurs avaient été élus officiers dans leurs bataillons pendant le premier siége. Quelques-uns à peine prirent place dans l'état-major de Dombrowski et de Wroblewski. Mais une fois entrés dans les rangs, cela ne doit étonner personne, la bravoure des Polonais n'étant pas contestée, ils furent souvent cités à l'ordre du jour.

Quant à Dombrowski lui-même, relancé dans sa retraite, tourmenté sans cesse, il céda enfin

aux instances du comité central. Il le fit d'autant plus justement à son point de vue qu'il regardait M. Thiers comme l'ennemi personnel de la Pologne et le partisan de la Russie.

Le gouvernement de Versailles et l'Assemblée nationale étaient pour lui les véritables auteurs des maux qui accablaient la France, les alliés naturels de tout despotisme, et l'expérience démontre que le retour du despotisme en France est le signal de l'oppression de tous les autres peuples.

La Commune se composait de révolutionnaires qui avaient l'intention de renverser l'ordre des choses existant en Europe.

Dombrowski me disait : Tous les pouvoirs précédents en France avaient trompé la Pologne et témoigné de leur peu de sympathie pour la cause Polonaise; il ajoutait : Je réussirai peut-être à faire quelque chose pour notre malheureuse patrie, en délivrant la France en même temps des loups qui l'exploitent en attendant de la perdre.

C'est donc une idée patriotique qui le guidait et non un désir criminel quelconque.

Du reste, le gouvernement de Versailles ne prouvera jamais, nous l'en défions, à un Polonais d'avoir commis un assassinat ou allumé un incendie.

C'étaient des soldats qui servaient une bonne ou mauvaise cause, comme il plaira à chaque parti de l'appeler, mais c'étaient des soldats, et des plus vaillants.

Ils se battaient bravement et tombaient sur les champs de batailles comme tant d'autres patriotes Français qui combattaient pour leurs idées, sans demander si ceux qui les commandaient étaient oui ou non d'honnêtes gens.

Parmi les réclamations des Parisiens, me disait encore Dombrowski, il y en a de fort justes, personne ne peut le nier. Le gouvernement de Versailles aurait pu, sans manquer de dignité, éviter des troubles en faisant des concessions, et même sans en faire, il n'avait, ayant accepté la forme républicaine qu'à accorder les priviléges dont jouissent les peuples dans des pays même monarchiques, comme en Autriche, par exemple : le droit d'élire les maires [1]. Cet acte eût désarmé les insurgés. On se fût peu soucié si les membres de la Commune s'en fussent contentés. Mais, continuait le général en chef, j'ai la plus profonde conviction que l'ordre de marcher sur

---

1 Ces observations sont fort justes; on reprochera toujours au gouvernement Thiers de n'avoir pas voulu écouter les observations de Paris, et de n'être pas entré dans la voie de la conciliation.

(*Note des éditeurs.*)

Versailles, après la publication d'une pareille loi, serait resté sans résultat.

Il est donc de la dernière évidence que le gouvernement de Versailles ne voulait pas de conciliation.

## CHAPITRE VI.

La trahison de Dombrowski d'après Versailles. — Ma conversation avec M. Picard, ministre de l'Intérieur. — Mes réflexions. — Suite de la précédente conversation. — Un laissez-passer conservé. — Mon retour à Paris.

Les dépêches télégraphiques lancées de Versailles ont annoncé que Dombrowski avait proposé de rendre Paris pour 500,000 francs; c'est une odieuse calomnie, mon entretien avec M. Picard rétablira le fait, le voici : Le 6 Mai, à 9 heures du soir, je fus appelé au cabinet de M. Ernest Picard, ministre de l'Intérieur. Comme j'étais connu de M. Picard depuis 1865, il me reçut en me donnant une poignée de main. Mais comme ministre, il avait le droit d'oublier où et comment nous avions fait connaissance, et il me le demanda. Je le lui rappelai : c'était à Lyon, en 1865, au bureau de la rédaction du *Progrès*, journal dont j'avais été alors l'un des collaborateurs.

C'est vrai, vous avez bonne mémoire, M. Wolowski.

Après cet exorde, nous eûmes le dialogue suivant :

P. — Les Polonais nous font beaucoup de mal à Paris, et pourtant nous avons toujours eu pour eux une grande sympathie. Dombrowski est un criminel, et s'il tombe entre nos mains, nous le ferons fusiller sans pitié, ainsi que tous les étrangers qui se sont rangés du côté de la Commune. Vous le savez, puisque vous avez travaillé dans notre presse, que ce sont des coquins. Je ne comprends pas que les Polonais se soient ralliés à eux.

W. — Moi non plus, je ne le comprends pas, tout ce que je sais, c'est que c'est par votre faute, Messieurs.

P. — Comment cela?

W. — Vous avez exalté toutes les révolutions françaises, vous aviez fait supposer aux peuples qu'ils pouvaient attendre de vous leur salut et voir enfin dans la proclamation de la République l'aurore de leur liberté; voilà ce qui a engagé mes compatriotes à se mettre contre vous et à se rallier à la Commune.

P. — Mais Dombrowski lui-même, ce n'est qu'un simple criminel.

W. — Vous vous trompez M. le ministre, Dombrowski selon moi est un patriote qui est entré dans les rangs de l'insurrection par conviction, d'autres ont suivi son exemple et le plus grand nombre des Polonais, dont l'opinion est de ne jamais se mêler des affaires intérieures de la France y ont pris part forcés par la faim; Dombrowski s'est laissé entraîner parce qu'on soupçonne le gouvernement et surtout l'Assemblée nationale d'avoir l'intention de restaurer la monarchie, et cette restauration, selon lui, ne peut que nuire à la cause Polonaise.

P. — Pensez-vous donc que Dombrowski soit un honnête homme?

W. — Il faut avoir un certain courage pour répondre *oui*, dans des circonstances pareilles, surtout dans le cabinet d'un ministre; mais je réponds *oui*.

P. — Je vous remercie de votre franchise.

W. — Le gouvernement de Versailles se trompe fort en présentant les Polonais comme de vrais criminels, et M. le ministre, si je dois vous dire toute la vérité, ces calomnies ont produit dans notre pays, un effet tout contraire à celui que l'on attendait ici, bien que la presse Polonaise, je ne le cacherai pas, paraisse blâmer Dombrowski d'avoir pris part à la guerre civile.

Mais entre le blâme d'un acte politique et la proclamation de quelqu'un comme coquin, il y a une grande distance.

Même dans l'*Officiel* d'aujourd'hui, on a inséré une attaque calomnieuse contre Dombrowski et contre mes compatriotes.

P. — Mais ce n'est pas moi qui le fais, c'est Jules Simon, car c'est dans ses attributions que se trouve le *Journal officiel.*

W. — C'est exactement la même chose, la responsabilité en retombe toujours sur le gouvernement.

P. — Peu importe. Parlons de choses plus sérieuses. Il s'agit maintenant de faire consentir Dombrowski à négocier avec nous, et puisqu'il a toute la confiance de la garde nationale, qu'il arrête donc tous les membres de la Commune, et qu'il nous les livre en même temps que les portes de la ville. Il peut demander le prix qu'il voudra, nous ne marchanderons pas.

W. — On voit tant de choses invraisemblables que l'on ne s'étonne de rien, je ne ne vous ferai donc pas de reproche, Monsieur le ministre, de m'avoir fait une aussi injurieuse proposition.

P. — Mais je n'avais pas l'intention de vous offenser.

W. — Je le crois aussi, mais chacun envisage les choses à son point de vue. Je ne peux pas me charger d'une mission de ce genre, et je crois pouvoir vous assurer M. le ministre que Dombrowski repoussera votre proposition avec la plus grande indignation.

P. — Vous croyez donc que c'est un honnête homme. Je me réjouis de ce que la Commune en a au moins un dans son sein. En ce cas, faites-lui une autre proposition. La France lui en sera à jamais reconnaissante, et quant à ce qui concerne la récompense, elle sera telle qu'il la désirera. Il n'y a qu'une seule condition *sine quà non*, c'est l'arrestation des membres de la Commune. Que Dombrowski nous envoie après son chargé de pouvoirs, qu'il pose des conditions raisonnables et nous traiterons avec lui comme avec un commandant en chef d'une force armée, et nous autoriserons un de nos généraux à signer le traité.

W. — Quelles sont vos conditions raisonnables ?

P. — Nous donnerons à la ville de Paris les plus larges libertés municipales, l'élection du commandant en chef de la garde nationale sera laissée à elle-même, en un mot, nous ferons toutes les concessions que réclame très-juste-

ment Paris et que nous sommes prêts à lui accorder. Dombrowski aura la gloire d'attacher son nom au grand acte de l'apaisement de la guerre civile et rendre à la France, ainsi que vous Monsieur, le plus grand service. — Offrez à Dombrowski, un, deux, trois ou quatre milions.

W. — Sans la première condition je me chargerais volontiers de cette mission, mais d'ailleurs je crois que l'on ne pourra rien obtenir. La première et la plus importante raison est que, Dombrowski, en sa qualité de Polonais, ne consentira jamais à faire arrêter les membres de la Commune et par conséquent à les trahir. Puis, eût-il l'intention de le faire, on le dénoncerait à Paris comme traître, et il lui serait impossible d'exécuter sous quelque prétexte que ce soit le plan que vous proposez.

Je voyais à la figure de M. Picard que c'est vers ce dénouement du drame que tendait le gouvernement de Versailles, car de cette manière on se débarrassait de l'homme, qui seul, soutenait la défense de la ville.

Combien d'un autre côté, le gouvernement de Versailles était incertain sur l'issue de la lutte, on le voit par l'empressement avec lequel il s'adressait à tous les hommes pouvant avoir une certaine influence sur les Polonais servant la Com-

mune. Car par leur entremise et moyennant finances, on espérait devenir maître de la ville.

Il est impossible de défendre Dombrowski avec plus de chaleur que je le faisais ; malgré tout M. Picard me laissait aller à Paris. D'une façon ou d'une autre il fallait écarter Dombrowski.

Je reprends notre entretien où je l'avais laissé, c'est-à-dire au moment où M. Picard m'engageait à proposer l'arrestation des membres de la Commune.

W. — Je répondis non, monsieur le Ministre, vous vous êtes mal adressé. Je ne saurais entreprendre une chose qui porterait atteinte à mon honneur. Il n'y a qu'un moyen de nous entendre. Vous me donnerez, monsieur le Ministre, un laissez-passer et je me rendrai à Paris pour juger de mes propres yeux quel est l'état des choses. Et si l'intérêt de la cause Polonaise m'y engage, je ferai ce que je croirai devoir faire, mais uniquement comme Polonais ayant en vue les intérêts de la Pologne et non comme agent du gouvernement de Versailles. Sinon, non.

Même, d'après votre théorie, que les étrangers ne doivent pas se mêler de vos affaires, vous n'avez pas le droit, monsieur le Ministre, de me faire agir contre les Parisiens. J'irai donc à Paris pour raconter à Dombrowski notre conversa-

tion, et comme mes relations antérieures m'y autorisent, je lui demanderai franchement ce qu'il pense et quels sont ses projets?

Dombrowski sera franc avec moi, je puis vous l'assurer, monsieur le Ministre. Mais à mon retour je ne saurais vous répéter de notre conversation que ce que Dombrowski m'aura permis de rapporter.

Si je réussissais à le tirer de cette malheureuse affaire, et à conserver ses capacités, son énergie et son dévouement pour notre propre cause, je le ferai avec joie, mais au point de vue de l'égoïsme Polonais seulement, car je ne peux et ne veux servir en cette circonstance ni le gouvernement de Versailles ni la Commune.

P. — Moi j'ai déjà cru que vous me demandiez un laissez-passer pour vous engager au service de la Commune.

W. — S'il en était ainsi, je ne serais pas venu vous demander de laissez-passer. En 1863, Varsovie était rempli de Moscovites, il y avait autant de danger à l'intérieur de la ville qu'au dehors, et pourtant nous en sortions et nous y rentrions à volonté. Du reste, encore le 20 Mars, j'ai vu Dombrowski et j'avais eu avec lui une longue conférence. Il m'a proposé de rester avec lui, mais j'ai refusé. Dombrowski s'illusionne et il périra victime de sa confiance.

MINISTÈRE
de l'Intérieur

CABINET
du Ministre

Prière à M. le préfet de police de donner un laissez passer pour Paris au nom de M. Bronislas Wolowski.

Le 6 mai 1871.

Ernest Picard

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CABINET
DU
MINISTRE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

P. — Eh bien! partez alors. Il faut cependant que j'en informe M. Thiers et le conseil des ministres.

W. — Je vous prierai, monsieur le Ministre, de me donner un laissez-passer.

P. — J'écris à l'instant à la préfecture de police, car il n'y a qu'elle qui délivre les laissez-passer.

Et M. le Ministre écrivit ce qui suit : [1]

*Ministère de l'intérieur,*
*Cabinet du ministre.*

Prière à M. le Préfet de police de donner un laissez-passer pour Paris au nom de M. Bronislas Wolowski.

Ce 6 Mai 1871.

ERNEST PICARD.

(Timbre. République Française.
Cabinet du ministre.
Ministère de l'intérieur.)

Je gardai l'original au lieu de le porter à la préfecture, quoique cela pût m'exposer sur la route à bien des dangers ou me mettre aux prises avec les gendarmes Versaillais.

Ce qui fait que je tenais à conserver cette pièce, c'est que je voulais avoir une preuve dans le cas où l'on nous aurait calomniés, et prouver

---

1 Autographe de M. Ernest Picard.

que c'était le ministre qui engageait les Polonais à proposer la trahison à leurs compatriotes. Cette circonstance que l'infâme proposition de trahison n'a pas pris naissance parmi les Polonais n'est pas sans importance.

Le lendemain j'allais en effet à Paris. Je vis Dombrowski et je lui racontai le plus fidèlement possible ma conversation avec M. Picard, et, à son honneur, je puis dire et affirmer hautement que je le trouvai très-éloigné de tout acte honteux.

---

## CHAPITRE VII.

Mon arrivée à l'état-major de la place Vendôme. — Interruption de ma méditation. — Ma conversation avec Dombrowski, dans laquelle il est question d'un envoyé de M Thiers. — Noble langage de Dombrowski. — Je l'exhorte à donner sa démission. — Sa lettre et le laissez-passer de la Commune.

### CONVERSATION AVEC LE GÉNÉRAL DOMBROWSKI [1].

Arrivé à la place Vendôme où était installé l'état-major général, je trouvai Dombrowski au moment de monter à cheval.

Si vous voulez causer avec moi, me dit-il, venez à Neuilly, nous causerons chemin faisant. Nous nous mîmes en route; moi en voiture qu'il avait fait atteler exprès pour moi, lui à cheval

---

1 Je ne donne autant que possible que la réponse de Dombrowski, et j'ai supprimé partout où j'ai pu le faire sans nuire à la clarté du récit mes réponses et questions personnelles. (*Note de l'Auteur.*)

escorté de six hommes. En dépassant l'arc triomphal de l'Etoile, nous nous trouvions déjà exposés à un véritable danger. Les obus tombaient des deux côtés de la chaussée, en enlevant par-ci par-là une corniche, ou en trouant les volets pour accomplir à l'intérieur de la maison leur œuvre de destruction.

Les habitants avaient déjà déménagé en partie leurs maisons et quitté le quartier ; ceux qui étaient restés, attendaient cachés dans leurs caves la fin de ce massacre, que le gouvernement faisait exécuter avec tant de cruauté.

Je me rappelais malgré moi ces bruyantes protestations de M. J. Favre contre le bombardement de Paris, cette capitale du monde civilisé, ce *foyer des arts et des sciences*, et en regardant les obus qui éclataient à quelque distance, je pensais à la perversité humaine.

Dombrowski interrompit ma méditation.

D. — Regardez, mon cher Bronislas, voici un obus qui éclate à quelques pas de nous. Peut-être vous ai-je invité à une causerie que l'obus ne nous permettra pas d'achever.

Quant à moi ils ne veulent pas de moi, je vais où le feu est le plus intense, je m'expose et plus je me moque des projectiles, plus ils me respectent. Aussi cette fois, non plus, nous n'aurons

rien à moins que vous n'ayez sur vous quelque mauvais talisman.

W. — J'ai le laissez-passer de M. Picard.

D. — Soyez tranquille alors, un éclat d'obus respectera la signature de son maître.

En effet pendant qu'il parlait l'obus éclata, les morceaux passèrent au-dessus de nos têtes, et pas un des compagnons de Dombrowski ne fut blessé.

D. — Vous voyez, tous les jours nous avons une pareille fête.

W. — Renvoyez un peu plus loin votre escorte, et causons; Versailles veut vous acheter.

D. — Ma femme et moi nous avons déjà reçu assez de ces envoyés de toutes les couleurs. Si je juge d'après la persévérance avec laquelle M. Thiers cherche à se débarrasser de moi — on a déjà attenté à ma vie — je vois que notre cause n'est pas si désespérée. Malheureusement, mes officiers sont de si grands ânes que cela m'irrite de penser que c'est dans Paris, dans la capitale du monde que je trouve des gens de cette force-là.

Il y en a qui sont de très-braves gens, mais ils n'entendent rien aux choses de la guerre.

Pour ce qui concerne Versailles, venez ce soir à 11 heures à la place Vendôme; vous y verrez

un Français — sa venue m'est annoncée — qui s'est chargé d'une pareille mission[1].

On crie à Versailles contre la Commune, on dit que ses partisans sont des bandits, et vous voyez ici, si l'on vole à main armée?

A l'entrée de la ville on ne demande même pas de passe-port. — On dit que c'est le rebut de la société, la Commune, et que direz-vous pourtant des gens qui nous attaquent soi-disant au nom de la loi et de la justice et veulent nous massacrer. Véritablement ils emploient d'ignobles moyens de corruption et veulent faire la guerre avec de l'or, dont il en faut déjà tant pour les Prussiens. Si vous me prouvez que ce sont d'honnêtes moyens, j'abandonne la Commune et je vais servir à Versailles !

Eh bien ! que dites-vous, me demanda Dombrowski après une courte pause ?

Je baissai la tête en signe d'approbation, car que répondre à une pareille logique ?

D. — Vous voyez donc que je ne suis pas si noir qu'on veut me représenter. Vous savez que

---

1 Ce monsieur je l'ai vu, c'était un envoyé de M. Thiers lui-même. Dombrowski m'a dit c'est un Français, je ne l'arrête pas et il repartira libre malgré le honteux de sa mission ; quant aux Polonais, je les fais coffrer. (*Note de l'Auteur.*)

déjà à Lyon j'avais eu l'intention de me retirer de la vie publique, le sort m'a forcé à retourner à Paris.

L'unanimité avec laquelle on y condamnait Versailles m'a fait accepter le commandement.

Peu importe les individus qui composent la Commune; il ne s'agit pas d'eux, mais de l'idée qu'ils représentent. Si j'avais servi dans l'armée de Napoléon, qui était un gredin, et si j'y avais accepté le rôle de général, on m'eût proclamé grand homme.

Les hommes ont des manies, tout dépend de la mode du jour, mais personne n'approfondit les choses. — Je ne lis pas les journaux, car je n'en ai pas le temps; mais je sais que tout le monde me condamne sans pitié. Si j'étais ambitieux, ce n'est pas à la Commune, mais à Versailles que j'eusse offert mes services. J'eusse accepté un grade inférieur, et c'est le gouvernement lui-même qui m'eût fait avancer.

A ceux qui, du temps de Gambetta, se sont battus contre les Prussiens, à ceux qui réellement étaient des héros, le gouvernement marchande les grades conquis sur le champ de bataille, au prix du sang versé, et il accorde des avancements et des décorations à ceux qui massacrent leurs propres frères, et même il les appelle des héros!

Je vous dirai franchement que je suis dégoûté de tout, en voyant cet acharnement des deux côtés, lorsque la conciliation était si facile [1]. Le gouvernement de Versailles est bien plus coupable que Paris, car Thiers, ce vieux renard, et l'Assemblée nationale savent ce qu'ils font. Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir. Ils ont provoqué le soulèvement populaire à Paris pour détourner les yeux de la foule de leur honteuse capitulation, de leur lâche complaisance pour le vainqueur.

Ils appellent *vertu* et *patriotisme* le doute des forces vitales de la nation. Ici, tout se nourrit de paroles; quand on m'appelle au conseil de guerre, on ne me pose qu'une question : peut-on vaincre? Si je dis *oui,* on n'a plus la patience d'écouter quels moyens il faut employer pour arriver à la victoire. Il faut se creuser le cerveau, il faut chercher soi-même, cela ne les regarde plus. Et si l'on se permet la moindre observation, indiquant quelque danger, on vous accuse de trahison. Cette circonstance seule que je suis *Polonais* me nuit beaucoup. Je suis gêné dans mes résolutions, et même je ne peux pas punir les lâches de mon armée. J'envoie à la prison de

---

[1] On voit que c'est l'avis général. (*Note des Editeurs.*)

la rue du *Cherche-Midi* pour être traduits devant la cour martiale tous ceux qui se sont sauvés du champ de bataille, mais qui se disent toujours héros. Eh bien, chacun d'eux a dans la Commune ou un ami ou un cousin, chacun crie dans les clubs comme s'il avait fait des merveilles, et lorsque je me réjouis d'avoir fait justice de ces lâches et de ces fanfarons, on les relâche et on me fait encore des sermons et des reproches d'avoir fait arrêter de si grands patriotes.

W. — Pourquoi alors ne donnez-vous pas votre démission?

D. — Mais je l'ai donnée plusieurs fois, malheureusement, on ne veut pas l'accepter. On me promet de satisfaire même mes plus grands caprices, même les plus injustes exigences, et tout finit par là. Imaginez-vous d'ailleurs ce qu'ils deviendraient si je les abandonnais. Ils n'ont pas pour un liard de sens pratique, ni d'aucune connaissance militaire. Il n'y a que Rossel qui soit capable. Mais si nous donnons des ordres, lui ou moi, nous sommes sûrs qu'ils ne sont pas exécutés convenablement, et c'est plutôt par ignorance que par mauvaise volonté. Il faut être partout de sa personne, aussi je suis à cheval nuit et jour.

Rossel vient de me reprendre le commande-

ment en chef que la Commune m'avait confié après l'arrestation de Cluseret, et il veut diriger lui-même les opérations.

De là, un nouveau chaos. Comme Polonais, je suis obligé de souffrir tout cela. Vous savez bien que si je suis vainqueur, les choses prendront une toute autre tournure. Sachant par expérience qu'il faut battre le fer tandis qu'il est chaud; que les Français passent d'une extrémité à l'autre et que des poltrons deviennent facilement des héros, ayant battu Versailles, je les conduirais contre les Prussiens. Ceux mêmes qui nous appellent brigands aujourd'hui, viendront nous aduler. Les membres de la Commune et moi nous deviendrons des grands hommes, parce que nous aurons la force qui a fait de von Bismarck un grand diplomate et avec lequel MM. Thiers et Jules Favre furent si accomodants. *La force prime le droit.* Tous les hommes politiques Polonais ne demandaient secours qu'aux dieux étrangers. Aujourd'hui j'ai trouvé la rare occasion d'être tout, de tenir tout sous ma main, aussi sollicité, ennuyé même, j'ai accepté le commandement.

Lorsque vous verrez M. Picard, vous pouvez lui dire de ma part, que s'ils raillent la Pologne, s'ils se moquent de l'alliance de ce pauvre pays, s'il leur semble que nous n'existons plus; voici

une bonne réponse : Un seul Polonais les tient en échec depuis deux mois. Que serait-ce s'ils avaient tous les Polonais contre eux ?

Réussirai-je ? Je n'en sais rien, mais on ne pourra pas me prendre pour un écervelé, car cette révolution n'a pas lieu à Bucharest ou à Madrid, mais à Paris. Nous avons tout ce qu'il faut pour faire la guerre. Malheureusement, l'âme, la force morale, la foi manquent. Pourtant, les bataillons qui ont été au feu s'aguérissent bien ; il n'y a que l'organisation qui marche de travers, sans cela, j'aurais fait chanter aux Versaillais une autre chanson. Savez-vous les bataillons qui m'aiment le plus, qui m'adorent ? Ce sont ceux que j'ai déjà menés au feu et qui ont perdu la moitié de leur effectif. L'autre moitié se ferait hâcher pour moi et me suivrait au bout du monde. Aussi, avec eux je résiste aux Versaillais dix fois plus nombreux. Vous vous convaincrez de vos propres yeux quel petit nombre d'hommes j'ai à Neuilly, cependant les Versaillais ne peuvent pas avancer [1].

Il est vrai qu'il faut que je paie de ma personne, mais enfin, peu à peu je fais des soldats...

---

1 Dombrowski n'avait là que 1,800 hommes contre 24.000 Versaillais, tandis que M. Picard m'avait assuré que les forces de Dombrowski à Neuilly étaient de 40,000 hommes.

(*Note de l'Auteur.*)

Qui se serait imaginé chez nous qu'un Polonais enseignerait un jour aux Français le patriotisme et le dévouement?

En province, le mécontentement contre Versailles augmente tous les jours. Les agents de la Commune mentent d'ordinaire effrontément, mais il y a dans leurs rapports une chose qui est hors de doute, c'est que le premier succès d'armes que nous remporterions sur les Versaillais provoquerait un soulèvement général dans toutes les villes. Le Français une fois en marche, on ne l'arrête guère. Quiconque leur ferait un discours plein de feu en leur persuadant qu'il faut tout de suite écraser les Prussiens, que ce serait folie de remettre la chose au lendemain, et tous sans exception partiraient en criant : à Berlin! à Berlin! et qui sait si cette chanson finirait comme à Sedan? Pour moi, j'accomplirai mon devoir jusqu'au bout, et si je ne sors pas vainqueur de cette lutte, on me fera du moins d'honnêtes funérailles.

W. — Tout cela est fort beau et j'y croirais mais l'indifférence générale et une sorte d'apathie m'épouvantent. Une si grande révolution se produit, la guerre civile l'enflamme, et on rencontre dans toute la France, des Français jouant tranquillement au café leur partie de dominos ou de cartes, ou allant au théâtre. Vous périrez, mon

cher Jaroslas, sans profit pour vous, et, ce qui est pire encore, pour notre cause nationale. On cherchera à se venger sur la Pologne, et aujourd'hui déjà le gouvernement de Versailles en profite pour nous nuire dans l'opinion publique.

D. — Avant toute chose, n'imitez pas les Français et n'exagérez rien. Je ne me suis pas engagé au nom de la Pologne; je l'ai fait comme un simple bonhomme quelconque comme Dombrowski.

J'ai bien le droit de faire le Don Quichotte si cela me plaît. Dans ce cas, je ne le suis pas, car j'ai des données qui m'autorisent à mettre mon enjeu.

Qu'une poignée de gens payés crient contre nous, c'est possible, ils crieront jusqu'à ce qu'on les paye pour crier autre chose. Si j'agis mal, tout homme intelligent saura distinguer l'action d'un seul individu de celle de l'émigration toute entière. Et je crains d'autant moins le jugement de l'avenir que je suis sûr de ce que j'avance — l'heure viendra où l'on me rendra aussi justice. Vous dites que l'on m'adressera le reproche de m'être mêlé de la guerre civile. C'est de la rhétorique. Et dans tous les cas, je partagerai cette responsabilité avec ceux qui sont allés à Rome combattre contre les Romains. Si des Français

se battent ici contre des Français, les Parisiens veulent pour eux la liberté communale qui sera la base de toutes les libertés futures de l'Europe. Ce n'est donc pas la cause de l'oppression que je sers, car elle est plutôt du côté des hommes aussi rétrogrades que M. Thiers.

Jusqu'à présent j'ai connu davantage les barreaux de la prison que l'air frais de la liberté.

Du reste j'ai donné ma parole et la tiendrais car j'aime mieux agir pendant que j'ai toute mon énergie. Je m'use aujourd'hui tellement qu'après la guerre je ne serai bon qu'à mettre aux Invalides.

W. — Et savez-vous, Jaroslas, que je suis ici avec l'autorisation du gouvernement de Versailles.

On m'a chargé de vous proposer la reddition des portes de Paris, l'arrestation des membres de la Commune au prix que vous fixerez vous-même. On ne marchande pas. C'est M. Picard qui m'a parlé de tout cela. J'ai refusé, bien entendu.

D. — Je vous remercie pour nous deux. Vous m'auriez mis dans la cruelle nécessité de vous faire arrêter comme j'ai fait avec Byszynski, qui s'était chargé de ce rôle indigne d'un Polonais, et qui est encore dans la prison de la rue du

Cherche-Midi [1]. Mais parlons d'autre chose : que dit-on dans les journaux polonais ?

. . . . . .
. . . . . .

Nous arrivâmes à Neuilly. Dombrowski me laissa seul dans une maisonnette et partit pour visiter les avant-postes.

Une demi-heure après son départ, je reçus de lui un mot, et avant que j'aie pu faire un quart d'heure de chemin, j'entendis de terribles décharges de mousqueterie et d'artillerie. La bataille s'engageait avec toute sa fureur.

Voici la lettre et le laissez-passer de Dombrowski :

Commune de Paris
Général commandant en chef.

République Française.

Quartier général de Neuilly, 9 Mai 1871.

Mon cher Bronislas,

L'homme propose et le sort propose [2]. Je ne puis me trouver au rendez-vous que je vous ai indiqué pour aujourd'hui, car le devoir m'appelle aux avant-postes.

---

1 Dombrowski ne savait pas que Byszynski avait réussi à s'évader, et s'était réfugié à Versailles.

2 La lettre écrite vite et au camp a fait substituer le mot *propose* au lieu de dispose. J'ajoute ici que le général Dombrowski ne savait qu'imparfaitement la langue française. *(Note de l'Auteur.)*

Comme vous êtes résolu de partir avant ce soir de Paris, je joins sous ce pli un laissez-passer permanent pour venir me voir à l'avenir. Je crois devoir en même temps vous dire que votre conversation m'a vivement impressionné, et je recommencerai avec plaisir avec vous cette conversation.

Tout à vous,

J. Dombrowski.

Ici je crois devoir placer les deux laissez-passer dont Dombrowski m'a muni, l'un est signé de lui, l'autre par le major de la place Vendôme :

1er laissez-passer [1].

Commune de Paris.
Général commandant en chef.

République Française.

Quartier général de....., le 14 Mai 1871.

Laissez passer le citoyen Bronislas Wolowski hors Paris.

*Permanent,*

Général commandant en chef,

J. Dombrowski.

(Timbre.)
Garde nationale de la Seine.
Le général commandant
la première armée.

[1] Autographe du général Dombrowski.

MUSEUM SALZBURG

**COMMUNE**
de
PARIS

GÉNÉRAL
COMMANDANT EN CHEF

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Quartier Général de

le 14 mai 1871.

Laissez passer Citoyen Bronislas Wolowski hors de Paris.

Général Commandant en chef.

Dombrowski

Renouvelé

GARDE NATIONALE DE LA SEINE
LE GÉN. COMM. LA PREMIÈRE ARMÉE

MUSEUM
SALZBURG

COMMUNE DE PARIS

COMITÉ DE SALUT PUBLIC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

# PLACE VENDÔME

Permanent

Laissez passer et circuler librement dans la place Vendôme et appartements du Général Le citoyen Bronislas Wolowski

Paris le 17 Mai 1871

Signature du Titulaire

Bronislas Wolowski

Le Major de la Place Vendôme

Mayer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MAJOR de la Place Vendôme

LIBERTÉ · ÉGALITÉ FRATERNITÉ

MUSEUM
SALZBURG

2e laissez-passer [1].

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Liberté, Égalité, Fraternité.*

Place Vendôme.

Commune de Paris.
Comité de Salut Public.
République Universelle.

Laissez passer et circuler librement, dans la place Vendôme et appartements du général, le citoyen Bronislas Wolowski.

Paris, le 17 Mai 1871.

*Permanent,*

Le major de la place Vendôme,

MAYER.

(Timbre.)
République Française.
Le Major
de la place Vendôme.
Liberté, Égalité, Fraternité.

---

[1] Autographe du major de la place Vendôme.

## CHAPITRE VIII.

Mon retour à Versailles. — Mon dialogue avec M. Picard. — Sa lettre autographe. — Laissez-passer du général Valentin, autographe. — Les éloges à l'adresse de M. Gambetta n'amusèrent pas M. Picard. — Opinion d'un auteur français sur M. Gambetta — Opinion de Dombrowski sur M. Thiers. — Fidélité des officiers de Dombrowski envers leur chef.

Avant son départ pour les avant-postes, je l'avais éclairé avec le plus grand soin sur l'opinion de l'émigration polonaise et du pays concernant sa personne. Je ne lui avais pas caché que cette opinion le condamnait énergiquement. Pour le lui prouver, je lui avais montré quelques numéros de la *Gazeta Narodowa* de Léopol (Lemberg), sur sa demande je les lui avais laissés. Sa réponse à mes observations se trouve dans sa *quasi* profession de foi citée plus haut.

Ayant appris de sa suite — il y avait quel-

ques Polonais [1] — que les tournées de Dombrowski aux avant-postes duraient très-longtemps, je me décidai, sans attendre une autre occasion de le voir, à retourner à Versailles pour dire à M. Picard que je ne m'étais pas trompé dans l'appréciation de Dombrowski, et que j'étais heureux, que pour l'honneur du nom Polonais, il ne voudra jamais entendre parler de la proposition du gouvernement et qu'il ne trahira pas.

M. Picard reçut cette proposition avec assez de mauvaise grâce et me demanda ce que je pensais de tout cela ?

W. — Je pense comme auparavant. Je désire seulement sauver Dombrowski, car en voyant ce qui se passe à Paris, je suis convaincu que vous vous rendrez tôt ou tard maîtres de la ville. Si vous désirez, monsieur le Ministre, je puis retourner à Paris, mais avec les mêmes conditions que la première fois.

M. Picard consentit à mon second voyage, sans négliger toutefois de me gagner à ses premières vues ; c'est-à-dire qu'il a cherché, à l'aide

---

1 Je ne donne pas leurs noms pour ne pas les exposer à la vengeance de M. Thiers. Les journaux ont pu donner une *liste très-exacte* des fusillés. Nos lecteurs comprendront et approuveront notre discrétion. (*Note de l'Auteur.*)

de tout son talent et de son habileté, à me persuader que je ferais une bonne action en acceptant la lâche mission de décider un homme à se vendre. Ce fait seul prouve — à part l'immoralité du gouvernement de Versailles — combien ce dernier était incertain du succès, malgré ses fanfaronades, et combien il redoutait cette question parisienne, puisqu'il s'adressait à tous les saints du Paradis et recourait à tous les moyens pour s'emparer de la capitale.

W. — Très-bien, répondis-je à M. le ministre, mais j'aurai besoin d'un nouveau laissez-passer.

Comme notre conversation avait lieu le soir (10 Mai), il me dit de venir le lendemain à 9 heures du matin.

P. — Je vous donnerai un nouveau laissez-passer en blanc dans le cas où Dombrowski voudrait en profiter.

W. — Cela ne saurait être suffisant.

P. — Que voulez-vous de plus ?

W. — Vous savez bien, M. le ministre, combien je m'expose. Je ne parle pas de ce que je pourrais être fusillé par la Commune, si l'on trouvait sur moi un laissez-passer signé du général Valentin, et avant même que Dombrowski eût appris mon arrestation. J'ai besoin d'un document qui définisse mon rôle. Il y a des gens

méchants dans ce bas monde, et personne ne sait quels sont mes rapports avec vous, M. le ministre. On pourrait dire que le gouvernement de Versailles m'a acheté, et vous reconnaîtrez que je suis trop jeune pour me résoudre à porter une pareille tâche.

P. — Que désirez-vous, alors?

W. — Une lettre de vous, M. le ministre, me suffira. On paye ses agents, mais on ne leur écrit pas.

P. — C'est une chose fort grave.

W. — C'est parce qu'elle est grave que je la demande.

P. — Mais je ne peux dire la vérité dans la lettre.

W. — Je n'exige pas, M. le ministre, des choses impossibles. Je sais, d'un autre côté, ce que vous pouvez m'écrire sans compromettre votre caractère officiel, et je considère la lettre comme possible. Quelle qu'elle soit, pourvu que c'en soit une, et écrite de votre propre main, je serai satisfait.

M. Picard se gratta le front, réfléchit quelques minutes, prit la plume et écrivit. Puis il déchira et écrivit de nouveau ce qui suit :

MINISTÈRE
de l'Intérieur

CABINET
du Ministre

le Havre 1874

Monsieur,

Je ne puis que vous féliciter de l'intention que vous avez de détourner nos de vos compatriotes trop disposés à prendre part à la douloureuse guerre civile qui ensanglante Paris. Ce qui se passe dans cette ville peut leur avoir les yeux. Contribuez à les détourner de leur intervention dans cette criminelle insurrection

Je crois, Monsieur, que je n'ai pas oublié les souvenirs que vous avez bien voulu me rappeler.

Veuillez recevoir l'expression de ma considération distinguée

E. Decaen

Le 10 Mai 1871 [1].

*Ministère de l'Intérieur,*
*Cabinet du Ministre.*

Monsieur,

Je ne puis que vous féliciter de l'intention que vous avez de détromper ceux de vos compatriotes trop disposés à prendre part à la douloureuse guerre civile qui ensanglante Paris. Ce qui se passe dans cette ville peut leur ouvrir les yeux. Contribuez à les détourner de leur intention dans cette criminelle insurrection, et croyez, Monsieur, que je n'ai pas oublié des souvenirs que vous avez bien voulu me rappeler.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

E. Picard.

M. Picard m'ayant lu la lettre, je la trouvai suffisante et je la gardai.

P. — A demain donc pour le laissez-passer, bonne nuit.

W. — Je me présenterai exactement à l'heure dite.

P. — N'oubliez pas, Monsieur, que le laissez-passer en blanc ne peut servir qu'à Dombrowski. Vous me répondez sur votre tête qu'aucun membre de la Commune n'en profitera.

W. — J'accepte. Je le donnerai à Dombrowski,

---

[1] Lettre autographe de M. Ernest Picard.

s'il le veut, ou je vous le rendrai en cas de refus Si un danger me menaçait à Paris, je le déchirerai, et ma parole vous garantira la vérité de mon assertion.

P. — Parfaitement. Bonne nuit.

Le lendemain, on me remit les deux laissez-passer ; celui qui me concernait est ainsi conçu[1] :

Le 11 Mai 1871.

*Préfecture de Police. Cabinet.*

Laissez passer et circuler librement M. Bronislas Wolowski.

Le général, délégué aux fonctions
de Préfecture de Police,

VALENTIN.

Timbre :
*République française.*
*Le général de brigade,*
*Valentin.*

Au lieu de Bronislas, on avait écrit *Stanislas*, sur le laissez-passer.

Cela n'a pas d'importance, répondit à mon observation le secrétaire du ministre, M. Pallain lorsqu'il me remettait la pièce. Nous vous connaissons et vous ne serez pas inquiété à ce sujet.

---

1 Autographe du général Valentin.

PRÉFECTURE
de
POLICE

Cabinet.

le 11 Mai 1871

Laissez-passer
et circuler librement
M. Stanislas Wolowski

Le Général
délégué aux fonctions de
Préfet de Police

Valentin

Stanislas Wolowski.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

CABINET du MINISTRE

Oui, mais cela pourrait quelquefois me causer des désagréments. Veuillez, Monsieur, avoir l'obligeance de faire la rectification de votre propre main et la légaliser par l'apposition du sceau.

M. Pallain le fit avec la politesse d'un homme du monde. De cette façon, sur le laissez-passer, on trouve, au bas, mon nom répété et dessous le sceau avec l'exergue : *Ministère de l'Intérieur, Cabinet du Ministre.*

J'allais oublier de dire que dans la conversation de la veille, qui dura plus d'une heure, nous touchâmes à des questions de politique extérieure si mal dirigée par les diplomates français. J'appelai l'attention de M. Picard sur le sujet de mes conversations avec les Français et de mes travaux de tous les jours, sur la fausse politique de la France relativement à la Moscovie. Je racontai à M. Picard mon voyage à l'étranger, qui m'avait permis de juger quelles sympathies éveillait partout la cause française, sympathies si grandes et si sérieuses que la France ne les méritait vraiment pas, d'autant plus qu'elle n'en avait pas su tirer profit.

P. — Gambetta, alors, n'a pas été à la hauteur de sa mission, il ne savait pas agir comme il le fallait.

W. — Selon moi, Gambetta aussi se payait

d'illusion à cet égard, et il n'a pas su donner à la politique extérieure une autre ou plutôt une meilleure direction.

Et maintenant, m'interrompit M. Picard, il intrigue contre nous et nous jette sur la tête son congrès des villes.

. . . . . .

Je cite cette partie de notre entretien pour faire connaître en leur entier les sentiments de M. le ministre de l'Intérieur.

Mes sincères éloges de Gambetta, de son patriotisme inébranlable, déplurent à M. Picard. Je lui dis, en insistant sur ce point, que le gouvernement de Septembre avait commis une grande faute en écartant l'énergie patriotique et les talents de Dombrowski qui, joint à Gambetta, aurait mieux conduit les opérations militaires que le général Trochu ou d'autres généraux de Napoléon.

Cela déplut fort à M. le ministre de l'Intérieur; le nom de Gambetta lui était visiblement désagréable, à tel point qu'il rompit tout à coup notre entretien, et me congédiant en s'excusant qu'il était obligé d'aller chez M. Thiers, chez lequel il n'avait pas l'intention de se rendre cinq minutes avant. Il était dix heures et demie du soir.

En effet, le nom de Gambetta était singulièrement désagréable à ses collègues du 4 Septembre, parce qu'il était le seul parmi eux qui n'eût jamais douté de sa patrie et qui eût voulu continuer la lutte.

Du reste, nous ne sommes pas seul de cet avis; voici ce que dit un auteur français de l'ancien ministre de l'intérieur et de la guerre [1] :

« M. Gambetta s'est réellement montré patriote et républicain convaincu. Ce qui le prouve, c'est qu'il était la bête noire de la Prusse et des réactionnaires, qui ont reconnu qu'il était le seul homme à la hauteur de la situation. Aussi ont-ils cherché tous les moyens de le ruiner, de le décourager, de le démonétiser, et les journaux étrangers, achetés par les ennemis de la France et de la République, ont calomnié ce grand citoyen. M. Gambetta a-t-il bien ou mal opéré? N'ayant pas quitté Paris pendant le siége, nous n'avons pu contrôler ses actes en province. Depuis, comme il a eu le tort de perdre la partie, il a été si fortement vilipendé, qu'il est impossible de se faire une juste idée de sa personnalité. Nous réservons donc notre opinion, la lumière se fera un jour. Mais ce que personne ne peut contester à M. Gambetta, c'est son activité fiévreuse et son ardent amour de la patrie

---

[1] *Crise Financière,* moyens pratiques de la conjurer, brochure in-8, Genève, F. Richard. (*Note de l'Auteur.*)

Si nous avions eu beaucoup de Français tels que lui, nous ne verrions pas et nous ne souffririons pas le chancre prussien nous ronger tout vif.

Mort ou liberté, telle aurait dû être la devise de tout Français, et on ne nous persuadera jamais que quarante millions de Français, tous frères et unis, ne peuvent pas même sans armes, détruire ou repousser un million d'Allemands, divisés en plusieurs peuplades qui se battaient pour un roi. Voilà ce que M. Gambetta savait fort bien et c'est ce qui lui a dicté sa ligne de conduite. Il a eu le tort de croire tous les Français animés de ces mêmes sentiments. »

Le 12 Mai, je rentrai à Paris.

— Eh bien! sont-ils furieux contre moi à Versailles, me demanda Dombrowski.

— Tellement, que si vous vouliez, vous pourriez partir pour l'étranger avec le laissez-passer que voici. On vous aimera bien si vous êtes loin.

Dombrowski prit le laissez-passer, le lut, et en me le rendant me montra la garde de son épée:

« Voici, mon laissez-passer à moi, dit-il, vous « pouvez le dire à M. Picard, à M. Thiers, et à « tous leurs mamelucks de l'Assemblée natio- « nale? »

W. — Tout cela est bien, mais entre nous soit

dit, et entre nous seulement, comment vont les choses? Dites-moi franchement, Jaroslas, votre foi n'est-elle pas ébranlée. Le chaos que je vois ici, le nombre si restreint des combattants, tout cela ne me donne pas une bonne idée de l'état des choses. J'ai un pressentiment que vous laisserez ici votre tête.

D. — Ce serait la moindre des choses, si tout cela méritait ce sacrifice. Mais effectivement, je commence à m'aperçevoir que je ne sais plus pour qui et pour quoi je me bats. Il y a peu de gens qui remplissent leur devoir. Les trois dernières journées m'ont guéri de la foi que j'avais. Je viens d'envoyer à Londres ma femme et mes enfants, quant à moi, c'est fini, je dois périr, car la conciliation n'est pas possible. A Paris ce sont des fous, à Versailles des lâches. Si ces derniers s'aperçoivent qu'ils peuvent avoir le dessus, ils ne reculeront devant aucune extrémité. Je vous avais bien dit que Thiers est un infâme doublé de renard.

W. — Pourquoi, alors, ne donnez-vous pas votre démission.

D. — Les prétextes ne manqueraient pas, mais tout Paris sait que l'on m'a offert un million et demi rien que pour que je donne ma démission. On dirait que j'ai trahi. Je ne peux

laisser cette tache à mes enfants comme héritage. N'a-t-on pas dit déjà que j'étais espion, assassin et faussaire ? Bien que je sache que ma mort ne les désarmera pas, je suis décidé à mourir. Ma femme et mes enfants seront hors de leur atteinte, n'importe ce que je deviendrai moi. Je regrette beaucoup que cette malheureuse Commune ait tout perdu d'une si triste manière. Tout était désordre et confusion. Je les regrette tous, car dans le nombre il y avait beaucoup de gens dévoués, mais ils n'avaient point de sens pratique. Ils se font des ennemis pour des futilités, et comme à dessein, et ils s'amusent à renverser des monuments. Ils décrètent, ils décrètent sans cesse, au lieu de former des bataillons. Delescluze est un homme d'énergie, mais il n'est pas militaire. Il travaille comme un nègre. Il a toute ma confiance, comme j'ai la sienne.

Quel dommage que la France n'ait pas un plus grand nombre de patriotes de sa trempe.

W. — Tout cela me confirme dans l'opinion que j'ai que vous devriez vous retirer.

D. — Impossible. En tous cas je ne profiterai jamais de leur laissez-passer, quand même j'aurai l'intention de me sauver.

A ce moment on invita le général à passer au bureau pour signer des ordres. J'entrai dans une

pièce voisine, où je trouvai son frère Théophile, lieutenant-colonel, son cousin Swidzinski et quelques officiers Polonais. Je les avais connus autrefois. Ils m'entourèrent.

Quoi de nouveau à Versailles ?

On se prépare et on vous étrillera rondement.

Jusqu'à présent, nous avions l'espoir et nous avons même cru que nous pourrions faire quelque chose de cette foule incohérente. Mais rien, rien. Partout nous voyons la démoralisation ; partout nous trouvons la décomposition.

Avez-vous parlé avec le général ?

Que dit-il ?

Nous savons qu'il veut aller jusqu'au bout. Si vous avez quelque influence sur lui, persuadez-lui de donner sa démission.

Quel homme ? On l'a méconnu chez nous. Il faudrait un complot pour l'enlever et le faire sortir de Paris.

Vraiment les Français ne méritent pas que nous le perdions pour eux. Vous ne pouvez pas vous figurer quels tours on lui joue tous les jours. On lui envie la popularité dont il jouit, on lui envie l'attachement que la garde nationale manifeste pour lui. Et pourquoi tous ces envieux ne vont-ils pas au feu comme lui ?

Et l'on me parla longtemps de la sorte. Les

officiers de Dombrowski manifestaient pour leur chef une sorte d'admiration, et ils m'assuraient qu'aucun d'eux ne l'abandonnerait jamais.

Les événements ont prouvé qu'ils restèrent fidèles ; tous périrent sur la brèche. Ils savaient très-bien cependant ce qui les attendait ; de même que Dombrowski, ils ne se faisaient aucune illusion sur le sort qui leur était réservé.

Ils succombèrent tous. Je ne demande pas dans la défense de quelle cause. Mais je suis intimement convaincu — car j'ai eu l'occasion de m'en convaincre bien des fois — que leurs intentions étaient pures ; et je dis hardiment :

HONNEUR A EUX !

Que ceux qui ne me croiront pas me jettent maintenant la première pierre, mais je devais dire toute la vérité.

---

## CHAPITRE IX.

Ma résolution de retourner à Versailles. — Deux députés m'accompagnent chez le chef du pouvoir exécutif. — Mon dialogue avec M. Thiers. — Il bondit sur son fauteuil. — Il joue la comédie. — Le 22 Mai, une heureuse nouvelle arrive à Versailles. — La figure de M. Picard. — Il ne délivre plus de passe-ports aux Polonais.

Voyant que tout croulait à Paris avec une rapidité effrayante, ému par les entretiens que j'avais eus avec mes malheureux compatriotes, et convaincu par les récits des Français eux-mêmes de l'héroïque dévouement de Dombrowski, de Wroblewski et de tant d'autres, je pris la résolution de profiter de la peur qui dominait ces messieurs de Versailles, pour lesquels mon estime diminuait tous les jours, je rentrais à Versailles.

Accompagné de deux députés de l'Assemblée nationale, M. H. et G., lesquels consentirent à me servir de témoins, je me rendis chez M. Picard

et lui dis en présence de ces messieurs que j'avais l'espoir de réussir dans mon projet, mais je désirais avoir des passe-ports pour Dombrowski et pour tous ses officiers polonais.

M. Picard sauta dans son fauteuil.

Oui, s'écria-t-il, ils donneront ces passe-ports aux membres de la Commune, et nous ne pouvons pas lâcher ces gredins.

Je vous assure sur mon honneur, M. le ministre que cela ne sera pas ainsi. — Si ces passe-ports doivent servir, ils ne serviront qu'à des Polonais, car c'est à ces derniers seuls auxquels je m'intéresse et non à d'autres. De plus il faut que M. Thiers garantisse de son côté que les personnes munies de ces passe-ports ne seront pas arrêtées. Vous comprenez M. le ministre que si j'arrive à les persuader à quitter Paris, un seul cheveu ne devra tomber de leurs têtes. Un simple passe-port ne peut suffire, car que feriez-vous, Messieurs, si au départ, Dombrowski était reconnu et montré à la foule par un individu quelconque? Le gouvernement aurait-il le courage, pourrait-il même, malgré l'engagement pris, laisser partir Dombrowski contre le gré de l'opinion publique et de la Chambre.

## ENTREVUE AVEC M. THIERS.

MM. M... et G... me présentèrent au chef du pouvoir exécutif.

M. Thiers me donna la parole. Nous n'avions à traiter que de la question des passe-ports, car de tous nos entretiens antérieurs, M. Picard rendait au chef du pouvoir un compte fidèle. La conversation ne présente donc pas le même intérêt que celle avec M. Picard qui, étant en tête-à-tête avec moi, pouvait y mettre plus de franchise.

La présence de deux députés suffisait seule pour commander une grande réserve à ce grand dignitaire du pays, qui, sans cette circonstance, n'aurait pas manqué de me donner des *instructions* auxquelles je n'avais pas à obéir, instructions toutes conformes à la politique de toute sa vie : vaincre à n'importe quel prix et de n'importe quelle manière (affaire de la duchesse de Berry).

Mais je raconte maintenant ma conversation avec M. Thiers.

W. — Huit passe-ports me seront nécessaires pour les officiers polonais de Dombrowski.

M. Thiers bondit sur son fauteuil.

T. — Oui, et ces passe-ports ils les donneront aux membres de la Commune, à Pyat, à Delescluze et aux autres. Jamais, jamais je ne le ferai ! Du reste, ils méritent tous la mort, et les Polonais en particulier, qui ont payé d'ingratitude l'hospitalité que la France leur donne[1].

W. — Je crois inutile d'entamer là-dessus une nouvelle polémique. Du reste, c'est le gouvernement lui-même qui s'est adressé à moi, par l'organe de M. Picard. J'ai franchement dit dans quelles conditions je puis prêter mon concours à l'œuvre de conciliation entre Paris et Versailles. J'ai à me retirer ou bien à obtenir les huit passe-ports avec les garanties suffisantes que leurs porteurs seront respectés jusqu'à la frontière, et c'est pour avoir cette garantie que j'ai prié MM. M... et G..., ici présents, de vouloir bien venir me servir de témoins.

T. — La parole du chef du pouvoir exécutif de France ne suffit donc pas seule, me dit M. Thiers avec une extrême vivacité.

W. — Pardon, M. le Président du conseil, je

---

[1] Les événements ont prouvé, combien peu M. Thiers les a épargnés. Des vieillards innocents furent fusillés pour le seul crime d'avoir un nom polonais. *(Note de l'auteur.)*

n'ai nullement eu l'intention de vous offenser, mais j'ai besoin de me garantir pour moi-même. Dombrowski pourrait être reconnu en route par quelqu'un de la foule et arrêté.

T. — Et ce ne sera pas de ma faute. Est-ce moi qui étais coupable de l'arrestation de M. Rouher, à Boulogne?..

La conversation, très-animée, roula ainsi quelques minutes, entrecoupée par quelques observations de part et d'autre. Secondé par l'intervention de MM. G. et M., M. Thiers, si désireux de tirer vengeance et quoique affectant d'être sûr de sa victoire, se rendit à mes observations, plia et accorda à ma demande.

Toute cette scène n'était qu'une comédie, car la veille au soir, après l'entrevue avec M. Picard, les deux députés s'étaient rendus seuls sans moi chez M. Thiers pour lui demander s'il acceptait leur témoignage. M. le chef du Pouvoir exécutif l'accepta, et cette acceptation me donne une bien pauvre idée de son caractère.

Il fut décidé que j'irais encore une fois à Paris, que les passe-ports seraient donnés, et que les deux députés qui m'avaient accompagné se rendraient à St-Denis, sur mon invitation et au moment que je leur ferai connaître.

Si Dombrowski et ses officiers parvenaient à

obtenir leurs démissions, un train spécial devait être mis de St-Denis à la disposition des deux députés, et cela de nuit.

Le délégué de M. Thiers ne devait assister qu'à la vérification et à la constatation de l'identité de Dombrowski.

Les deux députés et moi, nous étions chargés de conduire les officiers Polonais hors des frontières. Pour exécuter le tout on m'accorda trois jours, passé lesquels notre convention devait être considérée comme non avenue.

Nous ne savions pas que le lendemain tout devait être terminé.

Lorsque nous fûmes sortis de chez M. Thiers, le député G... dit à son collègue M. M... et à moi :

*Si la droite le savait ! Elle ferait une scène à M. Thiers et à nous.*

Sans aucun doute ! fut la réponse....

J'expédiai un envoyé à Dombrowski qui répondit par un refus.

Le 22 Mai arriva à Versailles l'heureuse nouvelle que les troupes, ayant fait une brèche, avaient pénétré dans Paris.

D'après cette première nouvelle Dombrowski était fait prisonnier.

Je me rendis au ministère pour savoir la vérité. Cette fois M. Picard me reçut la figure illuminée par la joie.

« Eh bien ! Monsieur, nous sommes à Paris. »

Tout le monde le dit dans les rues bien qu'on n'y croie pas trop. Dombrowski est fait prisonnier à ce qu'on raconte.

S'il en est ainsi il sera fusillé, répondit M. Picard.

Bien certainement, M. le ministre ne donnerait pas maintenant les passe-ports aux Polonais.

Bien entendu, à moins que Dombrowski ne se décidât à faire arrêter tous les membres de la Commune. Allez le lui proposer.

Je ne le ferai jamais et à aucun prix.

Ainsi finit ce drame.

---

## CHAPITRE X.

Rectification d'une accusation malveillante. — Ordre trouvé sur Delescluze. — Dombrowski blessé est remplacé. — Quelques détails biographiques sur ce général. — Son enfance au collége militaire de Constantin. — Le chef du mouvement national le nomme gouverneur de Varsovie. — Conspiration moscovite. — Dombrowski est condamné à mort. — Commutation de sa peine. — Il est transporté en Sibérie. — Son mariage en prison

Nous devons encore rectifier une autre accusation malveillante et aussi fausse que la précédente, qu'on a voulu rejeter sur la personne de Dombrowski et sur les Polonais.

On a imaginé, pour mieux servir les intérêts de M. Thiers, un décret ordonnant les incendies. Ce décret était signé par quelques membres de la Commune, et on a eu soin de faire figurer parmi ces signatures celle de Dombrowski.

Il nous suffira de reproduire un ordre de Delescluze que nous avons entre les mains et que

nos lecteurs liront plus bas. Cet ordre a été donné et écrit de la main du personnage le plus officiel en cette circonstance: le Délégué civil à la guerre.

Le premier, celui qui contient le nom de Dombrowski, a été reproduit par tous les journaux de France et de l'étranger, avec cette mention qui pouvait lui donner une apparence d'authenticité :

ORDRE TROUVÉ SUR DELESCLUZE.

« Le citoyen Millière, à la tête de 150 fuséens, incendiera les maisons suspectes et les monuments publics de la rive gauche. »

« Le citoyen Dereure, avec 100 fuséens, est chargé des 1er et 2e arrondissements. »

« Le citoyen Billoray, avec 100 hommes, est chargé des 9e, 10e et 20e arrondissements. ».

« Le citoyen Vésinier, avec 50 hommes, est chargé spécialement des boulevards de la Madeleine à la Bastille. »

« Ces citoyens devront s'entendre avec les chefs des barricades pour assurer l'exécution de ces ordres. »

Paris, 3 Prairial an 79.

DELESCLUZE, RÉGÈRE, RANVIER,
JOHANNARD, VÉSINIER, BRUNEL,
DOMBROWSKI.

Ordre au colonel Foy
de prendre le commandement
de l'en. Dombrowski blessé,
et de se faire remplacer à
Neuilly

Le 2 Prairial an 79

Le délégué du ministère de la guerre

[illegible]

COMITÉ DE SALUT PUBLIC
COMMUNE DE PARIS

On voit que ce prétendu ordre, dans lequel figure le nom de *Dombrowski*, est daté du 3 Prairial an 79, c'est-à-dire le lendemain du jour où celui-ci fut blessé selon la constatation de Delescluze; or, il était remplacé dans son commandement par le colonel Favy, et ne pouvait par conséquent signer aucun ordre, ayant été relevé de ses fonctions de général en chef. Donc l'accusation d'incendiaire de Paris, portée contre Dombrowski, tombe comme celle qui lui attribuait l'idée de trahir la Commune de Paris par intérêt et corruption.

Voici l'ordre en question: [1]

Ordre au colonel Favy de prendre le commandement du citoyen Dombrowski, blessé, et de se faire remplacer à Neuilly.

Paris, 2 Prairial an 79.

*Délégué civil à la guerre,*
CH. DELESCLUZE

Timbre:
Commune de Paris.
Comité de Salut Public.

Que dire maintenant d'un gouvernement qui a fabriqué lui-même de fausses pièces, dans le but d'accabler ses ennemis, et sur lesquels seuls il a voulu faire retomber l'ignominie des actes commis des deux côtés de Paris?

---

1 Autographe de Ch. Delescluze.

Nous terminerons notre tâche en donnant quelques détails biographiques sur Jaroslas Dombrowski, nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré du complément de notre travail, puisqu'il leur fera connaître l'homme qui a eu une si grande part dans la dernière révolution de Paris.

Dombrowski fut enlevé dès l'enfance à sa famille, par les ordres de l'empereur Nicolas, pour être placé dans le collége militaire de Constantin, à Saint-Pétersbourg, comme beaucoup d'autres fils de familles nobles, auxquels le czar voulait faire oublier la patrie.

Jaroslas Dombrowski sortit de ce collége à l'âge de 17 ans, avec le grade de lieutenant d'artillerie. Incorporé pendant quelques années dans l'armée du Caucase, il y fit ses premières campagnes.

Revenu à Saint-Pétersbourg en 1859, il entra à l'Académie militaire.

Après avoir fini le cours avec le grade de capitaine d'état-major, il fut nommé en 1862 quartier-maître de la 4e division du corps en garnison à Varsovie.

Les chefs du mouvement national en Pologne, appréciant les grands talents militaires de Dom-

browski, son noble caractère et son indomptable énergie [1], le nommèrent l'organisateur de la ville de Varsovie, ensuite gouverneur de la capitale. Enfin, en Juin 1862, il est devenu membre du Comité central et organisateur des forces insurrectionnelles de la Pologne.

Mais ce qui est plus curieux et qui prouve en faveur de cet homme éminemment capable, c'est qu'il fut nommé chef d'une conspiration militaire par les officiers de l'armée moscovite, dont il avait la confiance et qui l'estimaient grandement. Cette conspiration était en rapport avec le mouvement national Polonais, mouvement qui eut lieu en 1862.

Dombrowski fut emprisonné, le 13 Août de la même année, dans les casemates de la citadelle de Varsovie. Il fut ensuite condamné à mort.

Comme la peine avait été prononcée sur des soupçons sans preuves, elle fut commuée. Dombrowski sortit de la citadelle le 18 Novembre 1864 [2] et fut transporté en Sibérie. Là il était condamné aux travaux de mines pour 15 ans.

---

1 Lettre de M. A. Dienheim de Brochocki, ingénieur à l'*International* de Florence (23 Avril 1871).

2 Après deux ans de cachot. (*Notes de l'Auteur,*)

Pendant le trajet, il réussit à s'enfuir, arriva à Moscou, et delà il gagna le fond de la Russie pour délivrer sa pauvre femme [1] déportée comme lui, et avec laquelle on lui avait permis de se marier dans la citadelle de Varsovie [2], afin de pouvoir, par un raffinement de cruauté, séparer ces deux infortunés époux.

---

[1] Dombrowski a laissé une veuve et trois enfants Le dernier est venu au monde quelque temps après la mort de son père.

[2] Le célèbre économiste Proudhon lui aussi s'était marié en prison. Voici ce que Jacquot dit *de Mirecourt* raconte dans ses Contemporains : « Carlier reconnaissant et plein de confiance en cette nature honnête (il faut que ce soit deux fois vrai, puisque Eug. *de Mirecourt* l'avoue) laissait Pierre-Joseph (Proudhon) sortir à sa guise et sans suite. Fidèle à sa parole comme un ancien chevalier, notre héros, après ses courses en ville, revenait se remettre sous les verrous »

« Son mariage eut lieu dans la chapelle même de la prison, et l'aumônier de Sainte-Pélagie baptisa ses deux enfants, au grand scandale des républicains qui le surnommèrent dès lors le *socialiste bigot* ».

La femme de Pierre-Joseph demeurait rue de la Fontaine tout en face de la prison Très-souvent le captif allait passer la nuit chez elle, et ne rentrait que le lendemain dans sa cellule. »

Pour le baptême des enfants de Proudhon, nous ne pouvons rien dire, quant à son surmon de *socialiste bigot*, il nous paraît être une simple fiction de M. Jacquot dit *de Mirecourt* ; or tout le monde sait si cet écrivain se gêne pour inventer des historiettes pour les besoins de sa cause et pour la servir. Nous renvoyons les lecteurs de cet ouvrage, (s'ils étaient désireux de connaître comment M. Mirecourt écrit l'histoire) à la Biographie de *Garibaldi*, qui n'est qu'un tissu de mensonges. Du reste pour tout ce qui n'est pas clérical, M Jacquot n'est pas tendre. Il n'a quelque faiblesse que pour certaines contemporaines, desquelles il dit plus de bien qu'elles ne méritent et qu'il n'en pense.

(*Note des éditeurs.*)

## CHAPITRE XI.

Suite de quelques détails biographiques de Dombrowski — Il rejoint sa femme. — Ils quittent la Russie. — Son arrivée à Paris. — Il offre ses services à l'Italie. — On le compromet dans le procès des faux billets de banque russe. — Son acquittement. — Garibaldi le nomme commandant en chef de la légion polonaise à Lyon. — Ses blessures. — Sa mort. — Discours de Vermorel sur sa tombe.

Il rejoint enfin sa femme, ils sont libres, ils quittent la Russie et ils se rendirent d'abord à Stockholm et de là à Paris. Exilé sur la terre étrangère, mais si hospitalière de la France, il vint augmenter la nombreuse compagnie des émigrés polonais. On le regardait, dit M. Brochocki,[1] comme un des membres les plus dignes et les plus capables.

Aussi fut-il élu, avec Bosak, avec une très-grande majorité, membre du comité représentatif de l'émigration polonaise de Paris.

Et voilà l'homme qu'on voudrait faire passer pour un traître, un assassin et un vil incendiaire,

---

[1] Lettre à l'*International* de Florence, 23 Avril 1871.
(*Note de l'Auteur.*)

mais ce n'est pas tout : la fin de cette courte biographie vous révélera bien davantage les éminentes qualités de cet homme.

En 1866, Dombrowski offrit ses services à l'Italie. Une légion polonaise devait être organisée dans ce pays, dont le valeureux héros, tué au service de la France sous les murs de Dijon, le général Bosak-Hauké devait être commandant en chef et Dombrowski eût été son chef d'état-major.

Tous deux furent acceptés par Garibaldi, mais la légion ne fut pas formée à cause de considérations diplomatiques!

Le gouvernement czarien, qui ne recule devant aucun moyen pour déshonorer l'émigration polonaise, trouva un prétexte pour compromettre Dombrowski dans le fameux procès de la fabrication de faux billets de banque russes.

Qu'il nous suffise de dire pour réduire à néant cette accusation, que deux fois Dombrowski accusé fut deux fois acquitté par les tribunaux français. Il est inconcevable que le gouvernement de Versailles ait oublié de parler de ces détails dans ses attaques au *Journal officiel.*

La meilleure preuve que cette accusation injuste est fausse, c'est qu'elle n'a pu lui ôter l'estime de l'émigration polonaise.

Nous donnerons encore à l'appui comme preuve de fausseté le témoignage de ce héros si populaire en France, Bosak-Hauké, dont le caractère n'eût certes pas pactisé, nous ne dirons pas avec un faussaire, mais avec le soupçon d'un faussaire.

Quant à Garibaldi, commandant en chef de l'armée des Vosges, il nomma en 1870 Dombrowski commandant en chef de la légion polonaise, et il le fit sur la présentation du comité d'organisation et sur l'avis de Bosak-Hauké.

Malheureusement pour lui, Dombrowski habitait Paris assiégé par les Prussiens. Nous avons parlé de ce détail dans le courant de ce volume. Le lecteur le sait donc, mais ce qu'il ignore, ce sont les détails circonstanciés de sa mort. Il a été tué sur une barricade du boulevard Ornano, à Montmartre. Un témoin oculaire m'écrit que c'était vers une heure ou deux de l'après-midi que ce malheur est arrivé.

Dombrowski était à cheval, et malgré la prière de ceux qui l'entouraient, il avançait et marchait sous une pluie de grêle et de balles. Son cheval a reçu sept balles dans la tête et dans les naseaux. Pour lui, il n'en reçut qu'une dans le ventre, mais, deux heures après, il expirait dans d'atroces souffrances.

Avant de mourir, Dombrowski prononça ces paroles que rapportent tous les journaux de Paris : « *Et ils ont osé me croire traître!* »

Le jour de la rentrée des troupes, Dombrowski, selon sa bonne habitude a marché en avant. Les mauvais moments ont commencé pour lui que les balles avaient jusqu'alors respecté. Un éclat d'obus le frappa en pleine poitrine, mais sans lui faire une grave blessure.

Le coup l'a néanmoins renversé et lui a occasionné une si grande douleur qu'il avait de la peine à se tenir à cheval.

Delescluze lui donna l'autorisation de se reposer.

A ce moment, un bruit lugubre se répand parmi les gardes nationaux qui avaient confiance en leur général : *Dombrowski est blessé.*

D'autres disent, comme cela se pratique en pareilles circonstances, *il a trahi.* Un grand tumulte règne.

A St-Ouen, Dombrowski est entouré de gardes nationaux, et il est reconduit ainsi presque en état d'arrestation jusqu'à l'Hôtel de Ville.

Mais la confiance et la sympathie dont il jouissait firent bientôt taire les soupçonneux : des applaudissements éclatent de toutes parts; les membres du comité de Salut Public lui font des excuses et lui serrent la main. Ils le supplient

de prendre, malgré sa faiblesse, le commandement et la défense de Montmartre.

Dombrowski cède aux instances et un immense hourrah répond à son acceptation. Trois heures après, il avait cessé de vivre.

Dans la nuit du 23 au 24 (selon l'acte d'accusation du conseil de guerre de Versailles, nuit dans laquelle commencèrent les incendies), on transporta le corps de ce brave général au cimetière du *père Lachaise*.

Partout on rendit au triste cortége les honneurs militaires, et les gardes nationaux, pour témoigner de leur profond respect pour le défunt, firent trois fois le tour du monument de la Bastille avec la dépouille mortelle de Dombrowski.

Les officiers et les soldats traversaient la place de l'Hôtel-de-Ville malgré la pluie des balles pour aller voir son corps et l'embrasser.

Le lendemain, de grand matin, on a déposé les restes de Dombrowski au dépôt des bières du *Père Lachaise*. Vers midi, un photographe vint prendre son portrait [1].

---

1 Le même témoin oculaire de qui nous tenons tous ces détails, a eu l'obligeance de nous envoyer le portrait de Dombrowski, portrait exécuté après sa mort. C'est la meilleure réponse qu'on puisse faire à certains bruits répandus à dessein, qui prétendent que Dombrowski a réussi à quitter Paris et à se réfugier à Londres

(*Note de l'Auteur.*)

Comme renseignement dernier, nous ajouterons que Vermorel, au nom de la Commune, a prononcé sur la tombe de l'infortuné un discours dans lequel il ne ménageait ni la garde nationale, ni les membres du comité central, ni ceux de la Commune. Il rend justice à la bravoure et au dévouement plein de sacrifices du général polonais de la Commune, que personne et lui-même n'avait pas toujours compris.

Si donc on peut reprocher à Dombrowski de s'être mêlé à la révolution de Paris, la loyauté et la justice reconnaissent qu'il sut mourir vaillamment pour la cause qu'il a embrassée comme la sienne propre. On pourra critiquer ses actes, mais on sera forcé d'estimer sa mémoire ; et c'est de ce grand patriote si capable dont le général Trochu a méprisé les services.

---

## CHAPITRE XII.

Quelques mots avant la conclusion. — Opinion d'un publiciste Français sur la Commune et Versailles. — La Revue Polonaise. — M. Klaczko y résume ses entretiens avec les classes supérieures. — Monsieur a mangé du cheval. — Propos dans un wagon de 1re classe. — Les Prussiens de l'Intérieur. — On ne peut condamner les Polonais sur les accusations et les calomnies de M. Thiers.

Quelques mots encore avant la conclusion. En me prononçant contre Versailles avec tant de fermeté, on pourrait croire que je ne faisais que suivre mes propres sympathies, lorsque je mets dans la bouche de tous les habitants de Paris ces mots : *A bas Versailles !*

L'on verra bien que non dans le courant de ce chapitre.

Voici ce que nous lisons entre autres dans la brochure de M. Bosc, la *République devant le suffrage universel* [1] :

« Nous dirons à ce propos qu'on a traité de

---

1 1 brochure in-8, p 32 et 33. Paris, Dentu et Cherbuliez ; Bruxelles, Lebègue et Cie ; Genève, F. Richard.

(*Notes des Éditeurs.*)

vandales et d'assassins tous les hommes de la Commune, et cela sans exception; ils furent en majeure partie de grands coupables, dignes du plus grand mépris et du dernier châtiment. Mais une armée honnête morale et nationale, allions-nous dire, n'aurait pas fait les exécutions sommaires et les fusillades de la caserne du Château-d'Eau, de la tour St-Jacques et du Luxembourg. »

« On pourra relever nos monuments de pierre ou de bronze[1], mais ce qu'on ne pourra pas faire, c'est rendre la vie à des innocents. Les misérables qui ont installé une boucherie humaine dans la caserne du Château-d'Eau, savent-ils les milliers d'innocents qu'ils ont pu faire périr. Ils n'ignorent pas que la Commune

---

[1] Les galeries du Louvre sont sauvées; du reste, depuis le 4 Septembre (1870), toutes nos collections les plus précieuses, celles du Salon carré, de l'Ecole Italienne, de la galerie française et autres, sont conservées dans l'arsenal de Brest, et nous trouvons que le gouvernement n'aurait pas dû laisser supposer un seul instant que ces chefs-d'œuvre hors ligne avaient pu être brûlés. En laissant exagérer les désastres, on ne disculpe pas les armées de Versailles qui ont commis et commettront encore des monstruosités; *qui vivra verra*, et peut-être saura. D'après le *Times*, les exécutions sommaires ont eu lieu principalement au jardin du Luxembourg, au parc Monceaux et près la tour Saint-Jacques.

*(Note de l'ouvrage cité.)*

enrôlait de force comme soldats des citoyens honnêtes. Eh bien! nous le dirons hautement, comme homme et comme artiste, nous déplorons doublement nos monuments détruits, notre bibliothèque brûlée. Ce sont des trésors qui appartiennent non à Paris, non à la France, mais au monde entier, à l'humanité tout entière. C'est l'histoire écrite par les monuments, c'est la seule vraie, la seule qui ne soit pas mensongère.

En somme, c'est l'œuvre des hommes qui a engendré ces magnificences, et, à l'extrême rigueur, on peut concevoir que la folie humaine puisse détruire ce que le génie humain a enfanté. Mais l'homme, la créature de Dieu, personne n'a le droit d'y toucher.

C'est pourquoi, dans toutes nos immenses calamités, celles que nous regrettons et que nous déplorons de tout notre cœur, ce sont les hideuses exécutions sommaires.

Nous eussions préféré voir Paris réduit en cendres que voir frapper un innocent.

Un cœur droit, une âme honnête peuvent-ils songer à cette horreur sans verser des larmes amères?

Pauvres innocentes victimes sacrifiées par une soldatesque ivre de sang!

La Commune, qu'il ne faut pas confondre avec

la République, a fait momentanément oublier les Prussiens, mais l'armée de Versailles a fait oublier et la Commune et les Prussiens.

Quels sont les plus coupables ? des fous incendiaires ou des égorgeurs à froid?

L'histoire jugera. Et Dieu aussi.

Quels fils mystérieux, quel drame horrible se déroulent?

Est-ce l'homme du 2 Décembre?

Est-ce von Bismark qui dirige le bras des assassins de la France?

Devant ces complications, devant ce réseau de fils enchevêtrés, devant cette trame inextricable et horrible, on se demande quel esprit infernal préside à ces actes de sauvagerie d'un autre âge, et si la civilisation n'est plus qu'un mot?

Nous entrevoyons, mais nous ne voyons pas clair !

Dans ces crimes, il y a des féodaux, des monarchistes, mais il y a pire que de la féodalité et de la monarchie.

Qu'est-ce donc? »

Voilà les paroles d'un honnête habitant de Paris.

La *Revue Polonaise* paraissant à Cracovie vient encore à mon appui d'une façon inattendue, par la plume de M. Julien Klaczko, ancien rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*, que personne ne

pourra soupçonner d'avoir des sympathies pour la Commune de Paris ; or les récits de ces tragiques événements se trouvent dans la livraison XI et XII de cette revue.

On peut être édifié à ce sujet lorsque M. Klaczko cite les entretiens qu'il a eus lors de son passage à Paris et à Versailles avec des personnages appartenant, bien entendu, à des classes supérieures de la société. Leur raisonnement et les vives critiques de leur gouvernement légal et de l'Assemblée nationale, surprenaient à tel point l'honorable député au Reichsrath autrichien qu'il attribuait cette absence du bon sens chez les Parisiens à l'indigestion causée par la viande de cheval, car pour combattre les *tristes manifestations de la folie parisienne*, M. Klaczko n'a pu trouver d'autre argument que ces paroles : *Messieurs ou Monsieur vous avez mangé du cheval.*

Un passage de ce récit, qui a le mérite de ne pas être long, est assez curieux pour être cité. « Un de mes amis d'ici, dit M. Klaczko, qui a toutes les qualités nécessaires pour voir et juger sainement les hommes et les choses, qui a jeunesse, beau nom, millions, jolie femme, jolis enfants et traditions religieuses, cet ami termina la longue discussion que nous avons eue aujourd'hui sur l'état de Paris par les paroles suivan-

tes : Vous reconnaîtrez cependant que Paris a le droit de demander des garanties à la province. »

Quatre *Messieurs du meilleur ton*, comme le dit M. Klaczko, qu'il a trouvés dans un wagon de première classe, allant de Bruxelles à Paris, l'ont abasourdi par cette phrase : *Allez, Monsieur, la Commune vaut encore mieux que l'Assemblée de Versailles.*

Si j'ai cité cet extrait de notes de M. Klaczko, c'est pour démontrer plus clairement que les Polonais avaient pu céder au courant des idées, voir sérieusement dans la défense de Paris, la cause de la liberté universelle, et dans l'Assemblée nationale des ennemis de la patrie, des *Prussiens à l'intérieur*, comme les parties adverses s'appelaient mutuellement dans les derniers temps.

Ont-ils pu prévoir, ayant la plus haute idée de tout ce qui portait le nom Français, que cette lutte sans exemple dans les annales de l'humanité finirait par les incendies des monuments publics ? Et à cet égard même il faut que le jugement ne soit pas trop vite rendu, car les bombes des troupes Versaillaises ont allumé bien des incendies.....

Ce n'est que la connaissance bien approfondie des faits, des circonstances, des motifs, qui ont

poussé chacun à servir la Commune, ce n'est que cette connaissance, disons-nous, qui peut autoriser à formuler une condamnation.

Celui qui ne se baserait que sur les accusations ou les calomnies de M. Thiers, commettrait non-seulement une faute, mais une injustice.

---

## CONCLUSION.

Les Polonais et Dombrowski ont payé de leur vie une erreur. — La cause de la Commune était-elle bonne ou mauvaise? — Les journaux et les dix mille Polonais. — La manie des Polonais d'attendre tout de la France. — Le peuple français a eu tort d'approuver l'infâme gouvernement de Thiers. — A bas les Polonais. — Le généreux pays de France.

Après avoir lu tout ce qui précède, peut-être sera-t-on persuadé que les Polonais à Paris, de même que Dombrowski et Wroblewski, ont été simplement *victimes de leur bonne foi dans la Révolution Française.*

Ils ont payé leur erreur de leur vie, et Dombrowski a sacrifié de plus sa femme et ses enfants.

La cause qu'ils ont défendue a-t-elle été bonne ou mauvaise; qui peut le dire aujourd'hui? Mais on peut affirmer qu'aucun d'eux n'a été mercenaire.

Au moment où j'écris ces lignes, je reçois une

lettre de M. J. Z., un des correspondants du *Dziennik Poznanski* : « J'ai causé de Dombrowski avec un grand nombre de Français. Je leur disais que je regrettais sa participation à la révolution de Paris, que je le blâmais, etc., mais *les Français parlent de lui avec beaucoup d'estime.*

« Il a été *modeste* et *héroïque*, me disait-on, et ayant une fois commis la faute de se mettre du côté de la Commune, il s'est sacrifié pour elle. En général les Polonais de Paris jouissent d'une certaine estime parmi les gens de cœur et d'esprit. »

Quant aux journaux Français, continue M. J. Z., considérant que la Commune avait confié aux Polonais les plus hautes charges, qu'ils s'exposaient le plus sur les champs de bataille, que leurs noms étaient plus connus à Paris et en France, certains journaux augmentent à cause de cela le nombre des Polonais dans des proportions considérables. Dernièrement on lisait dans tous les journaux « que plus de dix mille Polonais ont été au service de la Commune. Nous ne savons où ils ont pris ce chiffre de dix mille. »

Peut-être bien que la légende sur ces dix mille Polonais prend sa source dans les paroles que Dombrowski a prononcées le 14 Mai, dans un dîner auquel il m'avait invité, ainsi que tous les

officiers de Dombrowski, quel que fût d'ailleurs leur grade. En parlant d'une compagnie d'infanterie, qui était en voie de formation et qui devait se composer de 80 Polonais, Dombrowski a terminé par cette phrase : *Cette compagnie, Messieurs, tiendra lieu de dix mille gardes nationaux.*

Ces paroles amères de Dombrowski, qui prévoyait déjà l'insuccès de ses efforts, étaient plutôt dirigées contre les officiers, dont l'ineptie et l'incurie étaient désespérantes, que contre de simples gardes, je peux l'assurer, car Dombrowski se louait toujours de la bonne volonté et du dévouement de ces derniers.

Ce sera peut-être le mérite de Dombrowski, de Wroblewski, et de cette poignée de Polonais qui les ont suivis, de nous avoir guéris définitivement de cette foi aveugle que nous avions toujours dans les intentions de la France de nous porter secours. En participant à la révolution de Paris, dont ils n'avaient pas été les auteurs, ils ont détruit non pas notre sympathie pour le Peuple Français, qui subsistera, malgré toutes les machinations de M. Thiers, mais notre manie d'attendre tout de la France, manie qui apportait des obstacles à nos travaux politiques et qui nous empêchait de suivre nos propres aspirations.

Disons encore un mot avant de terminer ce travail; ce sera le dernier.

Le silence par lequel le peuple français approuvait l'infâme conduite du gouvernement de M. Thiers, à l'égard de nos compatriotes, mérite notre attention et notre réponse. Il serait injuste de priver la Nation Française, malgré ses revers et ses défaites portant atteinte à la gloire de ses armes, de la satisfaction morale et de l'honneur dont elle se glorifiait toujours d'accorder l'hospitalité à des malheureux exilés. Je n'ai pas l'intention de propager l'idée de rompre les relations amicales avec la France, mais nous ne pouvons pas, sans manquer à notre dignité, ne pas faire sentir au Peuple Français combien il a failli à son devoir en laissant sans réponse les furieuses sorties que les journalistes, vendus au pouvoir, dirigeaient contre la Pologne.

Ces excitations calculées, faites par des gens convaincus intérieurement de la fausseté de leurs propos, ne sont pas restées sans fruits.

La foule de Versailles, voyant quelques-uns de nos compatriotes qui passaient dans un convoi de prisonniers, les a salués d'un cri qui déshonore la France. A ce cri : *A bas les Polonais!* le Peuple Français n'a pas cru devoir protester. Et pourtant, les calomnies déversées par la presse,

de cette presse infâme et vendue à tous les pouvoirs connus, le *Gaulois* et le *Figaro*, de même que le cri *à bas les Polonais*, c'est l'oubli de tant de services, de victimes, de sang et même de fortunes que la Pologne non-seulement autrefois, mais aussi dans la dernière lutte pour l'indépendance et l'intégrité du territoire français, déposait sur l'autel de ses sympathies séculaires pour le GÉNÉREUX PAYS DE FRANCE.

FIN.

# TABLE DES MATIÈRES

—

Pages

CHAPITRE Ier.

Le Gouvernement de la Défense Nationale. — Son incapacité laisse un vaste champ aux intrigues et aux mal intentionnés. — Le premier intrigant venu peut exploiter à son profit le caractère français. — Les défaites de la France, causes premières de l'insurrection du 18 Mars. — Histoire d'un gamin de 13 à 14 ans. — Barbarie d'un officier. — Cynisme d'un journaliste. — Trois aspects du caractère français. — Conclusion et morale à tirer . . . 13

CHAPITRE II.

Répulsion évidente de l'Assemblée de Versailles pour la République. — M. Thiers et la duchesse de Berry. — Ses sympathies monarchiques. — Fuite du Gouvernement à Versailles. — La Commune, surprise d'une victoire si facile, s'endort sur ses lauriers. — Incapacité du Gouvernement Thiers. — Il se soutient par les inepties de la Commune. — L'insurrection du 18 Mars était composée d'autres éléments qu'une poignée d'étrangers. — Pourquoi Jules Favre refuse-t-il de traiter avec les rebelles. — Apparition de Dombrowski. — Sa capacité reconnue par l'opposition . . . . . 25

Pages.

CHAPITRE III.

Les atrocités de l'armée de Versailles forcent l'auteur à rompre le silence. — Les Polonais ne sont pas des incendiaires. — Dombrowski n'est pas un agent prussien. — Lettre de Madame Dombrowska. — M. Thiers mendiant les sympathies de l'Europe. — Formation, pendant la guerre franco-prussienne, d'une légion polonaise à Lyon. — Mon départ pour Paris afin de négocier avec Dombrowski pour lui donner le commandement de cette légion. — Impossibilité d'entrer à Paris. — Lettre de Dombrowski. — Lettres et dépêche de Garibaldi . . . 39

CHAPITRE IV.

Avis de Dombrowski sur la situation, ce qu'on devrait faire d'après lui. — Le mont Valérien. — Changement de sa garnison. — Les insurgés perdent la tête. — Cédant à de pressantes sollicitations, Dombrowski accepte un commandement. — Des causes qui avaient déterminé l'insurrection. — Position délicate des Polonais pendant la Commune ; oubli des services rendus par eux pendant la récente guerre franco-prussienne . . . . . 59

CHAPITRE V.

Dombrowski commandant en chef. — Il accepte, croyant par là être utile, en cas de succès, à sa patrie, à la Pologne. — Impossibilité au Gouvernement de Versailles de prouver que les Polonais ont été incendiaires ou assassins sous la Commune. — Leur bravoure comme soldats. — Les Franchises municipales. — Immense tort du Gouvernement de Versailles de ne pas écouter les voix conciliatrices . . . . . 67

CHAPITRE VI.

La trahison de Dombrowski d'après Versailles. — Ma conversation avec M. Picard, ministre de l'Intérieur. — Mes réflexions. — Suite de la précédente conversation. — Un laissez-passer conservé. — Mon retour à Paris. . . . . 71

Pages.

CHAPITRE VII.

Mon arrivée à l'état-major de la place Vendôme. — Interruption de ma méditation. — Ma conversation avec Dombrowski, dans laquelle il est question d'un envoyé de M. Thiers. — Noble langage de Dombrowski. — Je l'exhorte à donner sa démission. — Sa lettre et le laissez-passer de la Commune. 81

CHAPITRE VIII.

Mon retour à Versailles — Mon dialogue avec M. Picard. — Sa lettre autographe n° 3 — Laissez-passer du général Valentin, autographe n° 4. — Les éloges à l'adresse de M. Gambetta n'amusèrent pas M. Picard. — Opinion d'un auteur français sur M. Gambetta. — Opinion de Dombrowski sur M. Thiers. — Fidélité des officiers de Dombrowski envers leur chef . . . . . 97

CHAPITRE IX.

Ma résolution de retourner à Versailles. — Deux députés m'accompagnent chez le chef du pouvoir exécutif. — Mon dialogue avec M. Thiers. — Il bondit sur son fauteuil. — Il joue la comédie. — Le 22 Mai, une heureuse nouvelle arrive à Versailles. — La figure de M. Picard. — Il ne délivre plus de passe-ports aux Polonais . . . . . 111

CHAPITRE X.

Rectification d'une accusation malveillante. — Ordre trouvé sur Delescluze. — Dombrowski blessé est remplacé. — Quelques détails biographiques sur ce général. — Son enfance au collége militaire de Constantin. — Le chef du mouvement national le nomme gouverneur de Varsovie. — Conspiration moscovite. — Dombrowski est condamné à mort. — Commutation de sa peine. — Il est transporté en Sibérie. — Son mariage en prison . . . . . 110

Pages.

CHAPITRE XI.

Suite de quelques détails biographiques de Dombrowski. — Il rejoint sa femme. — Ils quittent la Russie. — Son arrivée à Paris. — Il offre ses services à l'Italie. — On le compromet dans le procès des faux billets de banque russe. — Son acquittement. — Garibaldi le nomme commandant en chef de la légion polonaise à Lyon. — Ses blessures. — Sa mort. — Discours de Vermorel sur sa tombe. . 125

CHAPITRE XII.

Quelques mots avant la conclusion. — La Revue polonaise. — M. Klaczko y résume ses entretiens avec les classes supérieures. — Monsieur a mangé du cheval. — Propos dans un wagon de 1re classe. — Les Prussiens de l'Intérieur. — On ne peut condamner les Polonais sur les accusations et les calomnies de M. Thiers . . . . . 131

CONCLUSION.

Les Polonais et Dombrowski ont payé de leur vie une erreur. — La cause de la Commune était-elle bonne ou mauvaise? — Les journaux et les dix mille Polonais. — La manie des Polonais d'attendre tout de la France. — Le peuple français a eu tort d'approuver l'infâme gouvernement de Thiers. — A bas les Polonais. — Le généreux pays de France . . . . . 139

Ministère de la Guerre

Cabinet du Ministre

Cabinet du Ministre de la Guerre

Paris le 8 Mai 1871

Laissez passer le citoyen Brouiski Wolowski avec deux chevaux et voiture pour aller hors des fortifications et retour sans acquitter aucun droit.

Le délégué à la guerre et par ordre
Le Chef d'Etat Major
Wolowski

Permanent

MINISTERE DE LA GUERRE

MINISTERE DE LA GUERRE

BIBLIOTEKA GŁÓWNA
MUSEUM
SALZBURG

1797 X3 C

BINDING SECT. SEP 16 1970

DC
312
W6
1871

Wolowski, Bronislaw
Dombrowski et Versailles

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 04 04 08 001 1